

HAFID AOURAG, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RSDT AU MIDI LIBRE

«NOS CHERCHEURS ONT BESOIN DE MOYENS ET D'UN ENVIRONNEMENT ADEQUAT»

Lire en page 4

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES
TERRESTRES ALGÉRO-MAROCAINES

MOHAMED VI
N'EN DÉMORD PAS

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 728 Ven. 31 juillet - Sam. 1er août 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE
D'ATHLÉTISME JUNIORS

DEUX MÉDAILLES
D'OR POUR
L'ALGÉRIE

Page 12

SUPPRESSION DES CRÉDITS À LA CONSOMMATION POUR LES PARTICULIERS

LES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILE DANS LA TOURMENTE

Lire en page 3



Amine Ch. Midi Libre



Midi Libre

L'OPÉRATION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR LES GÉRANTS EUX-MÊMES

**FINIE LA PROCURATION
POUR LES IMPORTATIONS**

Lire page 3

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES TERRESTRES ALGÉRO-MAROCAINES

Mohamed VI n'en démord pas

Le gouvernement algérien a de tout temps conditionné cette question au préalable de la mise à plat de l'ensemble des dossiers sensibles encore en suspens et qui entravent l'amélioration des relations bilatérales.

PAR AMINE SALAMA

Le roi du Maroc persiste et signe. Il vient, en effet, de réitérer une attitude déjà connue concernant la question de la réouverture des frontières entre son pays et l'Algérie. Le roi du Maroc a ainsi indiqué que la position de l'Algérie «est regrettable». Dans un discours à la nation, prononcé ce jeudi à l'occasion du dixième anniversaire de son accession au trône après le décès de son père, Hassan II, le monarque marocain a encore une fois mis en exergue le refus de l'Algérie de rouvrir les frontières entre les deux pays fermées, pour rappel, depuis 1994. Il a déploré cette attitude «injustifiée et contraire aux droits fondamentaux des deux peuples voisins et frères, notamment celui d'exercer leur liberté individuelle et collective en matière de circulation et d'échanges humains». Décidemment pour le roi du Maroc cette demande est devenue récurrente. Dans tous les discours, notamment depuis trois années maintenant, Mohamed VI ne peut



Le roi du Maroc, Mohamed VI.

faire abstraction de cette question et remet à chaque fois au goût du jour le dossier des frontières. Il est aussi très souvent relayé par des responsables gouvernementaux marocains ainsi que par les médias de ce pays. Des campagnes sont même organisées en direction des pays occidentaux notamment tendant à faire accroire que l'Algérie refuse de favoriser la normalisation de ses relations avec le Maroc et, par ricochet, la construction de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

En vérité ces appels de pied et ce for-

cing traduisent le désarroi des responsables marocains face à la dégradation de la situation socio-économique des populations des régions limitrophes de la frontière algérienne, durement frappées par le chômage. Car le gouvernement marocain regrette le temps béni où la manne financière apportée par les touristes algériens qui affluaient par centaines de milliers faisait vivre toute cette région et bien au-delà. Face à ces incessantes demandes l'Algérie a toujours répondu par la négative. Le gouvernement a toujours conditionné cette question au préalable de la mise à plat de l'ensemble des dossiers

sensibles encore en suspens qui entravent l'amélioration des relations bilatérales.

Ces propos du roi du Maroc interviennent moins de 24 H après le message que lui a adressé le président de la République, à l'occasion justement du dixième anniversaire de son accession au trône. Dans cette missive, Abdelaziz Bouteflika réitère son «attachement ferme» et sa «volonté permanente d'œuvrer au raffermissement des liens de fraternité, de bon voisinage et de coopération qui lient nos deux pays afin de les hisser à un plus haut niveau au mieux des intérêts de nos deux peuples frères».

Après les griefs, Mohamed VI, qui n'hésite pas à souffler le chaud et le froid en même temps, a quelque peu changé de ton lorsqu'il s'est engagé à «normaliser les relations avec l'Algérie».

De plus, il a réitéré «l'engagement inébranlable» de son pays «à construire une union maghrébine prospère et crédible». Cependant, s'agissant de la question du Sahara Occidental, le roi du Maroc a renouvelé l'attachement de son pays à l'option d'autonomie de ce territoire occupé depuis 1975 alors que toutes les résolutions internationales parlent du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Il faut dire que cette question de décolonisation est considérée comme le principal obstacle à la relance non seulement de l'organisation de l'UMA (Union du Maghreb arabe) mais aussi à l'amélioration des relations bilatérales entre Alger et Rabat. **A. S.**

FIN DES TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION ALGÉRO-SYRIENNE

Seize projets retenus

PAR FAZILA BOULAHBAL

Seize projets sont en cours d'examen et seront signés lors de la 2e session de la Haute commission mixte de coopération algéro-syrienne. C'est ce qu'a annoncé jeudi dernier le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines M. Abdelkader Messahel, lors de la clôture de la première session du comité de suivi algéro-syrien qui a débuté mercredi dernier à Alger, en présence du ministre syrien de l'économie et du Commerce M. Amer Hosni Lotfi.

La rencontre tenue en octobre dernier 2008 à Damas sous la présidence du Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, et

le président du Conseil des ministres syrien, M. Mohamed Nadji Aatri qui a réuni des représentants des secteurs économique, culturel, scientifique et commercial des deux pays a fait ressortir le bilan de la Haute commission mixte de coopération. M. Messahel a estimé lors de cette rencontre que «les relations commerciales entre l'Algérie et la Syrie restent encore insuffisantes et nécessitent une réorganisation». Il a affirmé par ailleurs que cette session a permis de «procéder à une évaluation globale et exhaustive de la coopération entre les deux pays et a défini de nouveaux programmes d'action à même de renforcer le partenariat et la coopération entre les deux pays. «Le

comité a examiné avec attention les questions restées en suspens en vue de les résoudre dans les brefs délais», a-t-il ajouté en précisant qu'il s'agissait «d'un malentendu entre deux entreprises de céréales et de transport ferroviaire». Le ministre a souligné par ailleurs qu'une délégation algérienne, présidée par le directeur général des Douanes se rendra en Syrie pour discuter de la question de la disparité qui caractérise les chiffres avancés par les deux parties en matière d'échanges commerciaux. M. Messahel a recommandé, par ailleurs, aux hommes d'affaires d'exploiter les opportunités offertes aussi bien en Syrie qu'en Algérie. Le comité de suivi a appelé à cet effet, à la

tenue d'une réunion entre les hommes d'affaires des deux pays afin d'identifier ces opportunités. Quant à la question qui se rapporte aux communautés algérienne et syrienne vivant dans les deux pays, le ministre algérien a mis l'accent sur l'impératif «de mettre en place un cadre juridique de nature à organiser la circulation des personnes entre les deux pays». Le ministre syrien a pour sa part, appelé également au renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et la Syrie, à l'augmentation du volume des échanges commerciaux, à l'opportunités d'investissement et le suivi de la concertation politique sur l'ensemble des questions d'intérêt pour ces deux pays. **F. B.**

LORS D'UN MEETING ANIMÉ JEUDI

Tabou à la rescousse du P/APC de Naciria

PAR TAHAR OUNAS

La maison de jeunes de la ville de Naciria dans la wilaya de Boumerdès, a abrité, dans la matinée de jeudi, un meeting animé par Karim Tabou, premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS). Une rencontre tenue en signe de soutien au P/APC de la ville de Naciria, en l'occurrence Belkacem Ben Ameer, lequel a fait l'objet d'une plainte déposée par le wali de Boumerdès, Brahim Merad, dernièrement «pour attroupement sans autorisation». Dans son intervention, le deuxième homme de FFS, a salué les présents tout en rappelant que «le soutien de la population au maire est une leçon de démocratie». En s'adressant aux personnes présentes, le P/APC a tenu à préciser que le malentendu qui a failli mener à un retrait de confiance est totalement résolu. «Nous avons trouvé une issue à cette tentative

de retrait de confiance», affirmera le P/APC. Celui-ci semble ne pas vouloir lâcher sa mission qu'il qualifie de «difficile», il déclarera à l'assistance qui lui prêtait une grande attention «si je suis ici, c'est pour tenir ma promesse de

rendre la commune aux citoyens». Pour rappel, le conflit entre le wali de Boumerdès et le maire de Naciria est né suite à une décision émanant du P/APC lequel avait instruit les services de sécurités d'enlever les barricades

mises sur la route au lendemain de l'attentat kamikaze qui a secoué la commune en janvier 2008 et qui a fait trois morts une vingtaine de blessés parmi les policiers. **T. O.**

FAWZI REBAINE À PARTIR DE CONSTANTINE

«Il faut indexer le SNMG sur le coût de la vie»

Le premier secrétaire de AHD45 Ali Fawzi Rebaïne était, jeudi, à Constantine. Son déplacement s'inscrit en droite ligne d'un nouveau positionnement et d'un rapprochement de la base de ses aspirations. Il est vrai que la candidature de Fawzi Rebaïne à la présidentielle d'avril dernier, lui a valu des prises de position au sein même de son propre parti. D'autant que le score obtenu n'était pas en mesure d'apaiser les tensions. Le chef de file semble avoir repris les choses en main. Son rassemblement, au centre culturel Rachid-Ksentini de la cité Daksi, annonce un retour aux sources et aux valeurs de la base populaire. L'allocution, tenue pendant plus d'une heure, aura exhorté les craintes nourries par chacun. Elle aura aussi ressuscité des propositions auxquelles le citoyen, de guerre lasse, ne croit plus. A l'exemple de l'augmentation du SNMG qui devrait être «indexé sur le coût de la vie». Les réponses apportées, lors de cette rencontre régionale, aux préoccupations sociales abordées, s'articulent autour de la mise en place de grands projets de développement, cohérents et au prorata des attentes en matière de travail, logement et cadre de vie. **N. D.**

SUPPRESSION DES CRÉDITS À LA CONSOMMATION POUR LES PARTICULIERS

Les concessionnaires de voitures dans l'embarras

Avant même d'avoir eu le temps de digérer le relèvement de la taxe sur les véhicules neufs voilà que les concessionnaires automobile doivent trouver une solution à un autre souci, celui de la suppression du crédit à la consommation. La loi de finances complémentaire, qui vient d'être publiée dans le Journal officiel, a prévu cette mesure pour pousser les banques à se concentrer davantage sur le développement du crédit immobilier.

PAR SAFIA BERKOUK

Même s'ils ne seront pas les seuls à subir les contrecoups de cette nouvelle disposition qui supprime purement et simplement les ventes par facilité au niveau des banques, les importateurs d'automobiles sont néanmoins les premiers touchés, compte tenu de l'essor qu'a connu ce marché au cours des dernières années faisant grimper les importations de véhicules à quelque 2 milliards de dollars sur une seule année. Le gouvernement, qui s'est fixé comme priorité de réduire justement une facture d'importation globale de 40 milliards de dollars en 2008, a pris depuis l'année dernière un certain nombre de mesures allant dans ce sens et touchant directement les concessionnaires automobile. La première d'entre elle a été d'instituer une taxe sur les véhicules neufs dont les montants oscillaient entre 50.000 et 150.000 dinars. «Les concessionnaires automobiles vendent plus de 200.000 véhi-



La suppression du crédit automobile met les concessionnaires en mauvaise posture.

cules par an en Algérie. Ils n'ont qu'à baisser les prix des véhicules comme ils le font dans les autres pays», avait déclaré le ministre des Finances, Karim Djoudi dans l'une de ses sorties médiatiques où il avait appelé les constructeurs automobiles à investir en Algérie dans le montage d'automobiles. L'investissement est précisément le principal point d'achoppement entre les constructeurs mondiaux de voiture et l'Algérie qui considère que si le marché est suffisamment porteur pour absorber 200.000 véhicules par an, il n'y a pas de raison pour ne pas y investir. Las de voir les constructeurs boudier l'investissement en Algérie et préférer des pays voisins, le gouvernement a donc décidé de limiter les importations. D'ailleurs, la taxe instaurée l'année dernière a entraîné une baisse des ventes de l'ordre de 10% des ventes. Mais pour certains experts, il «n'est pas sûr que l'investissement dans une usine de montage

soit rentable. On ne fait pas une usine pour vendre en Algérie mais pour l'Afrique et le Maghreb aussi», souligne le professeur Abderrahmane Mebtoul. Or, les concessionnaires ont toujours affirmé que l'investissement est subordonné à l'existence d'un environnement favorable comme un réseau de sous-traitants, une logistique bien rodée et des ports performants. «Personne ne peut obliger une entreprise à investir, il faut plutôt mettre en place les mécanismes qui la pousse à le faire comme un cadre juridique stable. Si cela n'existe pas, il est normal que les entreprises se dirigent vers les créneaux à rentabilité facile», explique le professeur Mebtoul.

Quelle alternative pour les particuliers ?

Selon cet expert, l'absence de cet investissement «incombe aussi bien à l'Algérie qu'aux constructeurs». En effet, d'après M.

Zikara, directeur de la législation fiscale au ministère du Commerce, jusque-là, les importateurs de véhicules ont été «avantages dans la mesure où les véhicules étaient soumis à un tarif douanier de 15% alors que le tarif était de 30% pour les autres produits». Au retour, les investissements attendus ne sont pas venus et le gouvernement n'a pas apprécié.

Pour M. Mebtoul, cette nouvelle disposition n'est rien d'autre «qu'une mesure de replâtrage qui va pénaliser les couches moyennes dont la détérioration du pouvoir d'achat a poussé à l'endettement bancaire». Car, explique-t-il, «la restriction de la consommation, oui, mais à condition qu'il y ait une production nationale pour suppléer le manque». Au final, la nouvelle mesure découle, selon M. Mebtoul d'une volonté du gouvernement d'«essayer de restreindre l'investissement et l'acte de consommation».

Pour les concessionnaires, cette disposition n'est pas la seule qu'ils devront gérer puisqu'ils doivent déjà faire face au relèvement de la taxe, aux difficultés dans l'obtention des agréments et la décision prisé récemment de dévier vers les ports de Djendjen, Ghazaout et Mostaganem toutes les importations de véhicules dans le souci de désengorger le port d'Alger.

En revanche, les concessionnaires ne sont plus tenus de céder 30% de leur capital à un partenaire algérien. Quant aux conséquences de la suppression des crédits automobile, gageons qu'elle n'aura pas un gros impact puisque selon les déclarations d'un des concessionnaires, 70% des ventes de véhicules se font encore par cash.

S. B.

LEURS PARENTS ET LEURS CONJOINTS ÉGALEMENT CONCERNÉS

Les dirigeants et responsables des banques interdits de crédits

PAR AMAR AOUIMER

Un changement est intervenu concernant la loi sur la monnaie et le crédit notamment l'article 104 de l'ordonnance n°03-11 du 26 Août 2003. En effet, l'ordonnance 09-01 du 22 juillet 2009 indique dans son article 104 «qu'une banque ou un établissement financier peut consentir, dans la limite de 25% de ses fonds propres de base, des crédits à une entreprise dont elle ou il détient une participation au capital». Toutefois, la législation précise que les dirigeants et les actionnaires n'ont pas le droit de percevoir des crédits de la part des banques ou des établissements financiers, sachant que les concernés par cette mesure sont les fondateurs, les adminis-

trateurs, représentants et personnes disposant du pouvoir de signature, selon les dispositions de la nouvelle ordonnance. L'ordonnance précise par ailleurs, que «les conjoints et les parents jusqu'au premier degré des dirigeants et des actionnaires sont assimilés à eux», et par conséquent, ne sont pas autorisés à accéder aux lignes de crédits. La mesure interdisant des prêts ou des crédits à des responsables des banques est une vieille revendication des responsables des associations bancaires et des établissements financiers afin de bannir toute forme de népotisme et de favoritisme. L'article 29 de l'ordonnance est clair et net en ce sens qu'il détermine tout acte susceptible de contrevenir à la législation en soulignant que «l'inscription au fichier national des fraudeurs,

auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales douanières et commerciales, ainsi que le défaut de dépôt légal des comptes sociaux, entraîne, pour ces derniers, plusieurs sanctions». Ces mesures dissuasives sont quadruples, à savoir l'exclusion du bénéfice d'avantages fiscaux et douaniers liés à la promotion de l'investissement, l'exclusion du bénéfice des facilitations accordées par les administrations fiscales, douanières et de commerce, l'exclusion de soumission aux marchés publics et l'exclusion des opérations de commerce extérieur. Ainsi, ces changements induisent une autre modification de l'article 13 de l'ordonnance du 15 juillet 2006 inhérente à la loi de finances complémentaire pour cette même année en instituant, suivant l'article 13,

de la direction générale des impôts, «un fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières, bancaires, financières, commerciales, ainsi que le défaut de dépôt légal des comptes sociaux». Visant à éliminer le privilège et les prérogatives dérogeant parfois au bon fonctionnement des banques et des établissements financiers, les dispositions de la nouvelle ordonnance fixent, désormais, les règles à suivre afin d'éviter tout dépassement et pour dissuader les responsables à enfreindre la législation sur la monnaie et le crédit. Mais, il s'agit également de lutter contre toute forme de détournement de fonds ou d'utilisation frauduleuse et déloyale des crédits.

A. A.

L'OPÉRATION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR LES GÉRANT EUX-MÊMES

Finie la procuration pour les importations

PAR YOUNES DJAMA

Décidément, la loi de finances complémentaire ne cesse de faire parler d'elle. Au côté de la levée de boucliers suscitée par la disposition relative à l'annulation des crédits automobiles dénoncée par les concessionnaires, il y a également la disposition relative à la réalisation d'opérations d'importation qui ne peut être effectuée au moyen de procuration comme stipulé dans la loi de finance 2009. En effet, le nouveau texte précise qu'il est exigé, pour l'accomplissement des formalités bancaires afférentes à l'activité d'importation et de contrôle aux frontières de la conformité des produits importés, «la présence du titulaire de

l'extrait du registre de commerce ou du gérant de la société importatrice». En clair, le titulaire du registre de commerce et le gérant de la société sont les seuls autorisés à effectuer ces opérations. Cette disposition n'est pas sans susciter des réactions de la part de nombreux opérateurs économiques qui dénoncent la suppression de l'utilisation de la procuration dans les opérations d'importations. Cette décision va obliger les patrons à faire «la queue» devant les guichets des douanes et du ministère du Commerce pour dédouaner leurs marchandises, tient-on comme argument. «C'est inadmissible. Les directeurs d'entreprises ne sont pas faits pour effectuer ce genre d'opérations. On ne va pas passer notre temps aux guichets», com-

mente le directeur d'une entreprise privée. Par ailleurs la Loi de finances complémentaire institue une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importation de biens ou services. La taxe est acquittée au tarif de 10.000 DA pour toute demande d'ouverture d'un dossier de domiciliation d'une opération d'importation de biens ou marchandises, précise le texte. Toujours selon le texte, le tarif de la taxe est fixé à 3% du montant de la domiciliation pour les importations de services. Sont exemptés de la taxe, les biens d'équipements et matières premières qui ne sont pas destinés à la revente en l'état, sous réserve de la souscription préalable, lors de toute opération d'importation, d'un engagement. Par ailleurs, il est prévu dans le

cadre de la LFC 2009 une disposition selon laquelle les impôts et autres droits et taxes dus dans le cadre de l'exécution d'un contrat et légalement incombant au partenaire étranger, «ne peuvent être pris en charge par les institutions, organismes publics et entreprises de droit algérien». Ces dispositions s'appliquent aux contrats «conclus à compter de la date de promulgation de la présente ordonnance» précise le texte. Enfin, stipule également cette loi, «les investissements dont le montant est égal ou supérieur à 500 millions de dinars ne peuvent bénéficier des avantages du régime général que dans le cadre d'une décision du conseil national de l'investissement.»

Y. D.

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN QUÊTE DE RETROUVAILLES AVEC SES CERVEAUX

LES POUVOIRS PUBLICS LORGNETENT VERS NOS COMPÉTENCES À L'ÉTRANGER

Avec la nouvelle réglementation inhérente à l'organisation et à la prise en charge des compétences algériennes à l'étranger, le système de la recherche scientifique et technologique est en passe de s'améliorer cela sachant que la nouvelle législation sera opérationnelle dès la fin de l'année en cours.

PAR AMAR AOUIMER

Les travaux de la recherche opérationnelle, dirigés par les chercheurs et les universitaires, seront, désormais, dotés de la prime d'excellence.

La symbiose entre les centres de recherche, les entreprises et l'industrie sera aussi favorisée dans la mesure où le développement ne saurait être conçu sans la coopération et sans la collaboration entre les deux parties.

Il est également prévu que les centres d'innovation et de transfert technologiques soient érigés en passerelles entre le monde du travail et la communauté universitaire.

Ainsi, de nombreux projets de recherche sont actuellement pilotés dans les secteurs de technologies de pointe, selon Hafid Aourag, responsable la Recherche scientifique et du développe-



Un laboratoire de recherches scientifique.

ment technologique (RSDT) au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Celui-ci estime que «les chercheurs ont besoin de moyens financiers et matériels et d'un environnement adéquat pour mener à bien leurs travaux de recherche...».

Intervenant à l'occasion de la première université d'été, organisée par le Syndicat national des chercheurs permanents (SNCP) du 22 au 29 juillet derniers à l'hôtel Mazafran de Zeralda, il a estimé que «sur les 6.085 projets de recherche scientifique menés par des universités algériennes, très peu sont des valeurs ajoutées».

Il a notamment souligné que «sur les

35.000 enseignants universitaires, 21.000 seulement sont des chercheurs, il faut donc ordonnancer le système de la recherche pour favoriser l'émergence des compétences».

Les chercheurs issus de la communauté émigrée algérienne réunis au Mazafran au nombre de 500, sont venus des Etats-Unis d'Amérique, de France, du Canada, d'Espagne et de Belgique.

Pour le ministre de la Solidarité nationale et de la Communauté algérienne à l'étranger, Djamel Ould Abbés, cette session d'été a pour objectif essentiel de poser les vrais problèmes des résidents algériens à l'étranger, notamment avec

l'élaboration d'un projet de décret relatif à la création d'un conseil consultatif de la communauté algérienne établie à l'étranger, tandis qu'un autre projet de loi est en cours de préparation et a trait à l'ouverture, à l'étranger, de succursales des banques nationales algériennes comme l'a indiqué la semaine dernière le P-DG de la Banque extérieure d'Algérie, Mohamed Loukal.

Le président de la Fondation nationale pour la recherche et la médecine et vice-président de l'Association des compétences algériennes, Mostefa Khiati insiste toujours sur la prise en charge efficace et réelle des difficultés des chercheurs algériens, qu'ils soient nationaux ou expatriés. Il revendique une gestion et une utilisation rigoureuse et rationnelle de l'enveloppe financière de 1 milliard de dollars alloués sur une période de cinq années au secteur de la recherche.

Même le président de la République encourage la recherche, il a précisé, mercredi dernier, que «l'Algérie souhaite tirer profit des compétences algériennes établies à l'étranger dans les domaines de la recherche scientifique, de l'expertise et des découvertes technologiques ainsi que de l'investissement financier dans divers secteurs».

Il estime que l'Algérie doit tirer profit des compétences dans les domaines de la recherche scientifique, de l'expertise et des découvertes technologiques ainsi que de l'investissement financier dans divers secteurs.

A. A.

HAFID AOURAG, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RSDT AU MIDI LIBRE

«Nos chercheurs ont besoin de moyens et d'un environnement adéquat»

Midi Libre : Qu'attendez-vous de la première université des chercheurs permanents ?

Hafid Aourag : Je suis ici à la première université d'été des chercheurs permanents pour soutenir l'action du syndicat dans le sens de la valorisation des compétences nationales, qu'elles soient à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Mais il faut d'abord expliquer ce qu'est une compétence nationale. Une compétence est une personne qui peut faire la différence dans son domaine. C'est une personne qui peut par elle-même engendrer une valeur ajoutée au produit algérien. Elle a acquis une certaine expérience, un certain savoir faire avec derrière elle un C-V qui en dit long. C'est par rapport à cela qu'on peut définir une compétence nationale. Ces compétences nationales, cette excellence doit vent être valorisés aujourd'hui.

Quelle est la voie menant à la valorisation des compétences nationales ?

La valoriser, c'est leur donner d'abord plus de moyens et un environnement adéquat pour qu'elles puissent faire la recherche dans les meilleures conditions. Il s'agit ainsi de lui faciliter la tâche pour qu'elles puissent acquérir les matériels et de sorte que son laboratoire puisse fonctionner de la meilleure façon possible. Ce sont donc un ensemble de mécanismes qu'il faut mettre en place avec une autonomie plus importante. Et puis il faut valoriser son travail avec l'instauration d'un régime indemnitaire qui fait la différence entre l'excellence et la médiocrité. C'est ainsi que nous allons instaurer une prime d'excellence par ceux qui se produisent le plus et

qui apportent une valeur ajoutée au produit algérien.

Comment va-t-on matérialiser les revendications et les aspirations des chercheurs ?

Bien sûr ! Nous avons déposé des textes de lois qui permettront, dans un proche avenir, aux compétences nationales de bénéficier de tout ce que je viens de dire plus haut. Ces textes ont été discutés au niveau des différents laboratoires, de conférences régionales. Ils ont été amendés à l'image de ce que le chercheur veut. Ces textes seront bientôt soumis au gouvernement pour approbation.

Parlez-nous de la réglementation régissant le secteur de la recherche ?

Il s'agit d'abord de celui portant la prime d'excellence, la contractualisation de l'acte de la recherche, la mobilité des chercheurs et sur l'association des compétences algériennes à l'étranger dans les laboratoires algériens.

Quelle est la situation des cerveaux et les possibilités de leur contribution ?

J'ai toujours dit que la fuite des cerveaux n'est pas un échec des compétences. Mais c'est une capitalisation qu'il faut savoir gérer et exploiter. Il faut trouver aujourd'hui les mécanismes nécessaires pour pouvoir exploiter ce capital.

C'est justement par rapport à ces textes, qui vont se mettre en place et ces mécanismes, que nous allons capitaliser ces acquis que nous avons eus grâce aux dif-

férentes compétences qui se trouvent ici en Algérie et à l'étranger.

Les contacts sont-ils tissés avec ces compétences algériennes installées à l'étranger ?

Bien sûr ! Nous avons une multitude de contacts et de réseaux en place avec ces compétences nationales et celles installées à l'étranger sur des thématiques bien définies et de projections à court et moyen termes.

Qu'en est-il de la coopération entre les institutions de recherche et les entreprises économiques ?

C'est sur quoi nous travaillons aujourd'hui pour mettre en place les Centres d'innovation de transferts technologiques (CITT) entre le monde de l'emploi et socio économique et le monde universitaire.

Ces centres sont lancés. Ils seront effectivement les interfaces entre les deux mondes. Je pense que grâce à ces CITT que nous avons calqué sur les pays émergents que nous allons voir la recherche se développer à un rythme soutenu. Nous n'avons rien inventé. Nous sommes donc en train de mettre en place ce système pour pouvoir réaliser ces interfaces.

Quels sont les domaines de recherche des projets à réaliser ?

Oui ! Nous avons beaucoup de projets. Il y a le projet sur le laser, sur les composantes d'optique, les composantes électroniques, le prototypage. Il y a donc plusieurs projets qui sont lancés et se qui concrétiseront avant 2012.

A. A.

OPTIMEXPORT PASSE À LA PHASE CONCRÈTE DE FINANCEMENT DES PME

Option pour la professionnalisation du métier d'exportateur

Sur les 110 entreprises éligibles à l'aide du programme d'Optimexport de soutien aux PME exportatrices, 44 ont été sélectionnées pour bénéficier de l'assistance technique et de l'expertise du programme Optimexport.

PAR AMAR AOUIMER

Les travaux relatifs à la matérialisation de l'aide à apporter par Optimexport aux 44 entreprises choisies pour bénéficier du programme d'assistance aux PME ont été clôturés en fin de la semaine dernière avec les différents intervenants et les opérateurs économiques concernés sous la présidence du chef de projet d'Optimexport, Marc Martinant.

Sur les 110 entreprises éligibles à l'aide du programme d'Optimexport de soutien aux PME exportatrices, 44 ont été sélectionnées pour bénéficier de l'assistance technique et de l'expertise du programme Optimexport. En plus d'intégrer un volet développement international dans leur stratégie de croissance économique, ces entreprises sont les plus aptes à s'engager sur une période de deux années dans un Contrat de Partenariat à l'Export. Ces PME pourront, notamment, bénéficier d'une couverture des risques à l'exportation de leurs opérations par la CAGEX et avoir accès à la base de données COFACE de plus de 50 millions d'entreprises dans le monde.

Parmi ces PME qui vont sensiblement améliorer leurs dispositions organisationnelles et managériales à l'export, on peut notamment citer celles versées dans l'agroalimentaire qui sont au nombre de 9 dont Vitajus. Concernant le secteur



Un programme d'assistance technique pour 44 entreprises.

industriel, l'entreprise spécialisée dans l'extraction et le traitement de l'or, Agenor, aura également l'expertise et l'aide d'Optimexport.

Les secteurs d'activités des entreprises triées ont trait à l'agroalimentaire avec neuf entreprises, l'industrie chimique et pétrochimique (7 PME), les matériaux de construction, les services (3), la pêche, l'édition, les textiles et l'industrie du papier et du carton et enfin l'artisanat (2 entreprises).

Le secteur des transports (qui sera un thème important à développer lors d'un séminaire prévu en septembre prochain au profit des opérateurs économiques) s'est adjugé aussi une place importante dans le programme de financement d'Optimexport sachant que l'entreprise des chemins de fer, Ferrovia, va suivre les cours et séminaires organisés pour peaufiner ses capacités exportatrices.

Cependant, le responsable d'Optimexport estime que *«les entraves bureaucratiques et les lourdeurs administratives ainsi que le manque de rigueur dans le fonctionnement des entreprises freinent l'épanouissement des PME»*.

Le Programme de cet organisme con-

siste justement à renforcer les capacités exportatrices des entreprises algériennes en leur prodiguant, notamment, des conseils d'ordre organisationnel et en matière de marketing et de management.

Étalés sur 24 mois, les programmes d'Optimexport sont basés sur une série de séminaires et de cycles de formation inhérents à l'étude technico-commerciale des marchés, les méthodes liées aux activités d'exportation et tout le savoir-faire relatif aux relations avec les partenaires et les clients, ainsi qu'en ce qui concerne les échanges commerciaux et l'intégration du marché international en respectant les normes de la qualité.

Les exportations hors hydrocarbures ont beaucoup baissé durant les six mois de l'année en cours comparativement à l'année précédente, plus particulièrement, pour ce qui est des produits agroalimentaires qui n'ont rapporté que 30 millions d'euros, principalement les dattes (Deglet Nour). Cela est la conséquence de l'impact de l'accord d'association avec l'Union européenne, selon les statistiques fournies par l'Algex.

A. A.

DE NOMBREUX PAYS AFRICAINS SONT CONCERNÉS

Une aide de 17 milliards de dollars du FMI pour les pays à faibles revenus

PAR YOUNES DJAMA

Le Fond monétaire international (FMI) a approuvé, mercredi dernier, des mesures *«exceptionnelles»* en faveur des pays à faible revenu auxquels le Fonds prêtera 17 milliards de dollars d'ici à 2014.

Cette décision vient conformément aux engagements que le directeur général du Fonds avait pris lors de la grande conférence internationale en Tanzanie en janvier 2009, au cours de laquelle Dominique Strauss-Kahn (DSK) s'était engagé à ce que le FMI *«change»* sa politique vis-à-vis des pays africains.

C'est ce qu'a annoncé le Directeur général du Fonds, qui a précisé que sont concernés par cette aide, tous les pays *«potentiellement à bas revenus»*, soit quasiment tous les pays africains, plus un certain nombre de pays sud-américains et quelques pays asiatiques.

«Potentiellement, parce que tous ne sont pas emprunteurs et tous ne sont pas liés par un programme avec le Fonds», a signalé DSK, invité mercredi soir de la chaîne d'information France 24. *«Non seulement cela nous conduira à leur prêter plus facilement, mais en plus, cela allègera beaucoup leur propre budget pour pouvoir consacrer leurs propres ressources dans d'autres projets telle que la santé, etc»*, souligne DSK qui qualifie cette mesure de *«tournant historique»* dans les relations entre le Fonds et les pays à bas revenus, principalement, les pays africains.

Selon DSK, son institution va même faire plus que ce que lui avait demandé le G20 qui, lui, était pour un doublement de l'aide à hauteur de 6 milliards de dollars d'ici 2 ans (2012) alors que le Fonds va en fournir quelque 8 milliards de dollars. Mais *«la grande nouvelle»* et *«la chose la plus importante qui change assez largement la donne vis-à-vis de*

tous les pays africains» aux yeux de DSK, demeure que le FMI va, au moins pendant deux ans, octroyer des prêts à taux d'intérêt zéro. *«Pour la première fois de son histoire, nous sommes avec un FMI qui prête à taux zéro à des pays pauvres»* et qui se révèlent être largement des pays africains.

Dans le même ordre d'idées, DSK a confirmé que le FMI vient également d'approuver l'injection de 250 milliards de dollars de Droits de tirage spéciaux (la monnaie propre du Fonds, ndlr), afin d'aider les banques centrales des pays pauvres *«à lutter contre d'éventuelles spéculations»*.

Ces DTS, éléments de stabilisation du système monétaire international selon DSK, vont leur permettre d'éviter que leur monnaie soit attaquée et que si elle est attaquée, *«on va pouvoir leur donner les armes pour pouvoir y faire face»*.

Y. D.

Les Etats-Unis se penchent sur la spéculation autour du pétrole

L'autorité américaine de régulation des marchés de matières premières (CFTC) va publier, au cours de ce mois, un rapport suggérant que la spéculation a joué un rôle important dans les forts mouvements observés sur le marché pétrolier, a indiqué Bart Chilton, un de ses responsables.

Un premier rapport de la CFTC publié l'an passé, qui avait attribué les brusques variations du marché uniquement à des facteurs d'offre et de demande, était basé sur *«des données profondément incorrectes»*, a affirmé M. Chilton dans un entretien publié la semaine dernière par le Wall Street Journal.

Il s'agit d'un nouvel élément dans le débat qui s'intensifie autour de la spéculation sur les marchés énergétiques, dans le collimateur de la nouvelle équipe à la tête de la CFTC (Commodity Futures Trading Commission).

Début juillet, le président de la commission Gary Gensler, mis en place par le président Barack Obama, avait déclaré qu'il fallait *«utiliser de manière déterminée tout ce qui est en notre pouvoir pour faire en sorte que le marché fonctionne honnêtement»*.

Après avoir atteint plus de 147 dollars en juillet 2008, bondissant de près de 70% en moins de six mois, les prix ont rapidement chuté pour tomber à 32 dollars en décembre.

Craig Donohue, directeur exécutif du groupe CME (Chicago Mercantile Exchange), la principale place boursière pour l'échange de contrats énergétiques dans le monde, participait également à ces discussions. Il avait déclaré dans un communiqué : *«Nous n'avons aucune preuve démontrant que les fonds indiciels et les spéculateurs aient dénaturé les prix, comme cela a été largement dit, pas plus qu'il n'y a de preuves qu'imposer des limitations sur les positions à ces acteurs du marché puisse avoir un effet positif sur le marché»*.

R. E.

Gulf Keystone dément être en tractations avec des firmes indiennes

La compagnie britannique Gulf Keystone a démenti hier, dans un communiqué rendu public, les informations selon lesquelles elle aurait engagé des discussions avec des compagnies énergétiques indiennes en vue de leur céder l'ensemble de ses opérations en Algérie et au Kurdistan.

La presse indienne avait rapporté avant-hier que les compagnies locales «IndianOil et Oil India avaient entamé des discussions avec Gulf Keystone» et que si les transactions étaient conclues elles seraient de l'ordre de 2 milliards de dollars.

Toutefois, la même source avait précisé que *«les pourparlers n'en étaient encore qu'à un stade préliminaire»*.

Gulf Keystone, qui avait annoncé précédemment son désir de vendre ses opérations en Algérie pour se concentrer sur ses actifs du Kurdistan, a fait apparaître hier un communiqué signé par son P-dg, Todd Kozel, et son directeur en charge du développement, Ali Al-Qabandi, dans lequel la compagnie indiquait qu'il *«n'y avait pas de discussions en cours avec les firmes indiennes»*.

R. E.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تيسمسيلت
دائرة عماري
بلدية سيدي عابد

إعلان عن المنح المؤقت للصفقات

طبقا للمادة 43 الفقرة الثانية من المرسوم الرئاسي رقم 250 /02 المؤرخ في 24 /07 /2002 المتضمن قانون الصفقات العمومية المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم : 301 /03 المؤرخ في 11 /09 /2003 والمرسوم الرئاسي 338 /08 المؤرخ في : 26 /10 /2008 وبناء على محضر إجتماع لجنة تقييم العروض رقم : 09 /09 /2009 المؤرخ في : 25 /07 /2009. ينهي رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سيدي عابد كافة المقاولات المشاركة في المناقصة الوطنية المفتوحة رقم : 03 المؤرخة في 11 /07 /2009 والصادرة بالجرائد اليومية باللغتين (الأجواء، ميدي لبير) بتاريخ : 13 /07 /2009 أنه تم المنح المؤقت بالاتفاقيات حسب الجدول أدناه.

عنوان المشروع	إسم الماولة	المبلغ المقترح	النقطة المنحصل عليها	أسباب الإبتقاء	الملاحظات
تجهيز 07 مطاعم مدرسية الحصة رقم: 01	شباح كمال تيسمسيلت	1.183.221.00	65	عرض وحيد	
تجهيز 07 مطاعم مدرسية الحصة رقم: 02	شباح كمال تيسمسيلت	1.007.370.00	61,66		

بإمكان المشاركين الذين لديهم إحتجاج على هذه الإختيار رفع طعن أمام لجنة الصفقات العمومية في أجل 10 أيام ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان طبقا لما تقتضيه المادة 101 من المرسوم الرئاسي المذكورة أعلاه.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 728 Ven. 31 juillet - Sam. 1er Août 2009 - ANEP 774 416

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
دائرة تلمسان
بلدية تلمسان
مكتب الصفقات
الرقم: 2009 /114

إعلان من مناقصة وطنية مفتوحة

رقم 03 /2009

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية تلمسان عن مناقصة وطنية مفتوحة رقم 03 /2009 لإجاز المشروع التالي :

*إجاز وكالة بريدية مع مسكن وظيفي بتهقارت الغربية (بلدية تلمسان) - الأشغال الكبرى -
فعلى الماولة والمؤسسات والشركات المختصة والمهتمة بالمناقصة والمتوفر فيهم الشروط المذكورة في دفتر الشروط المناقصة سحب دفتر الشروط الخاص المناقصة من المكتب الصفقات الموجود بمقر المجلس الشعبي البلدي الطابق العلوي مقابل دفع مبلغ قدر 2000.00 دج غير قابل للتعويض باسم بلدية تلمسان. تكون العروض مرفقة بالوثائق القانونية المنصوص عليها في التنظيم المعمول به وحسب دفتر شروط المناقصة الوطنية وتكون النسخ الأتية صالحة.

- كفالة التعهد

- رسالة العرض حسب الشكل المرفق
- التصريح بالإكتتاب مطابق للنموذج المرفق
- دفتر البنود الإدارية العامة والذي يتمم بمبلغ الصنفعة ومدة التسليم
- جدول الأسعار الوحدوية حرفيا وعدديا
- الكشلف الكمي والتقدير
- التفويض بالتوقيع المسند إليه الوثائق القانونية المؤهلة المضمن لتعهد المؤسسة
- نسخة من السجل التجاري
- الوثائق الجبائية وشبه الجبائية (CNAS- CASNOS- CACOBATPH)
- مستخرج جدول الضرائب أو معفى بموجب رزنامة التسديد
- بطاقة الترخيم الجبائي
- نسخة من شهادة السوابق العدلية سارية المفعول

توضع العروض داخل ظرف خارجي مبهم يحوي بداخله ظرفان (أوب) ويكتب عليهما اسم وعنوان المتعاقد معه والظرف الخارجي وتكتب عليه العبارة التالية :

إلى السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي مناقصة وطنية مفتوحة رقم 03 /2009 إجاز وكالة بريدية مع مسكن وظيفي بتهقارت الغربية (بلدية تلمسان) - الأشغال الكبرى-

تودع العروض بمكتب الصفقات للبلديات بمقر المجلس الشعبي البلدي الطابق العلوي حدد آخر أجل لإيداع العروض بـ 21 يوم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الجرائد الوطنية وذلك على الساعة (12:00) زوالا و تظل المؤسسات ملزمة بعروضها لمدة 120 يوم ابتداء من التاريخ المحدد لإيداع العروض وهي مدعوة لحضور جلسة فتح الأظرفة التي ستجرى بقاعة الاجتماعات بمقر البلدية الطابق العلوي على الساعة الثانية زوالا.

Midi Libre N° 728 Ven. 31 juillet - Sam. 1er Août 2009 - ANEP 774 566

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تيسمسيلت
دائرة عماري
بلدية سيدي عابد

إعلان عن المنح المؤقت للصفقات

طبقا للمادة 43 الفقرة الثانية من المرسوم رقم : 250 /02 المؤرخ في : 24 /07 /2002 المتضمن قانون الصفقات العمومية المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم : 301 /03 المؤرخ في : 11 /09 /2003 والمرسوم الرئاسي : 338 /08 المؤرخ في : 26 /10 /2008 وبناء على محضر إجتماع لجنة تقييم العروض رقم : 08 /09 /2009 المؤرخ في 21 /07 /2009. ينهي رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سيدي عابد كافة المقاولات المشاركة في المناقصة الوطنية المفتوحة رقم : 02 المؤرخة في 11 /07 /2009 والصادرة بالجرائد اليومية باللغتين (الأجواء، ميدي لبير) بتاريخ : 13 /07 /2009 أنه تم المنح المؤقت للاتفاقيات حسب الجدول أدناه.

عنوان المشروع	اسم الماولة	المبلغ المقترح	النقطة المنحصل عليها	مدة الإجاز	أسباب الإبتقاء	الملاحظات
تصليح المطاعم المدرسية الحصة رقم: 01	رحي عبد القادر تيسمسيلت	449.367.70 دج	71	55 يوما	عرض وحيد	
تصليح المطاعم المدرسية الحصة رقم: 02	رياح مصطفى تيسمسيلت	692.172.00 دج	72	45 يوما		

بإمكان المشاركين الذين لديهم إحتجاج على هذه الإختيار رفع طعن أمام لجنة الصفقات العمومية في أجل 10 أيام ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان طبقا لما تقتضيه المادة 101 من المرسوم الرئاسي المذكورة أعلاه.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 728 Ven. 31 juillet - Sam. 1er Août 2009 - ANEP 774 418

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
دائرة تلمسان
بلدية تلمسان
مكتب الصفقات
الرقم : 2009 /115

إعلان من مناقصة وطنية مفتوحة

رقم 04 /2009

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية تلمسان عن مناقصة وطنية مفتوحة رقم 04 /2009 لإجاز المشاريع التالية :

- *1 إعادة الإعتبار للشوارع الرئيسية بوسط المدينة تلمسان (شارع الأمير عبد القادر - شارع بونعامه الجبالي - شارع املاق أقي بلال - شارع أمين العقال (الشنط الأول)
- *2 التهيئة الخارجية من الجسر عند المدخل إلى مفترق الطرق الخاتم مدخل مدينة تلمسان

فعلى الماولة والمؤسسات والشركات المختصة والمهتمة بالمناقصة والمتوفر فيهم الشروط المذكورة في دفتر شروط المناقصة سحب دفتر الشروط الخاصة بالمناقصة من مكتب الصفقات الموجود بمقر المجلس الشعبي البلدي الطابق العلوي مقابل دفع مبلغ قدر : 2000.00 دج غير قابل للتعويض باسم بلدية تلمسان. تكون العروض مرفقة بالوثائق القانونية المنصوص عليها في التنظيم المعمول به وحسب دفتر شروط المناقصة الوطنية وتكون النسخ الأتية صالحة :

- رسالة العرض حسب الشكل المرفق
- التصريح بالإكتتاب مطابق للنموذج المرفق
- دفتر البنود الإدارية العامة والذي يتمم بمبلغ الصنفعة ومدة التسليم
- جدول الأسعار الوحدوية حرفيا وعدديا
- الكشلف الكمي والتقدير
- التفويض بالتوقيع المسند إليه الوثائق القانونية المؤهلة المضمن لتعهد المؤسسة
- نسخة من السجل التجاري
- الوثائق الجبائية وشبه الجبائية (CNAS- CASNOS- CACOBATPH)
- مستخرج جدول الضرائب أو معفى بموجب رزنامة التسديد
- بطاقة الترخيم الجبائي
- نسخة من شهادة السوابق العدلية سارية المفعول
- توضع العروض داخل ظرف خارجي مبهم يحوي بداخله ظرفان (أوب) ويكتب عليهما اسم وعنوان المتعاقد معه والظرف الخارجي وتكتب عليه العبارة التالية :

إلى السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي مناقصة وطنية مفتوحة رقم 04 /2009 المشروع المشار فيه (لا يفتح) تودع العروض بمكتب الصفقات للبلدية بمقر المجلس الشعبي البلدي الطابق العلوي. حدد آخر أجل لإيداع العروض بـ 21 يوم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الجرائد الوطنية وذلك على الساعة (12:00) زوالا و تظل المؤسسات ملزمة بعروضها لمدة 120 يوم ابتداء من التاريخ المحدد لإيداع العروض وهي مدعوة لحضور جلسة فتح الأظرفة التي ستجرى بقاعة الاجتماعات بمقر البلدية على الساعة الثانية زوالا.

Midi Libre N° 728 Ven. 31 juillet - Sam. 1er Août 2009 - ANEP 774 568



INITIATIVE DE LA COMMUNE D'ALGER-CENTRE

Des locaux pour les jeunes chômeurs

Une première qui réjouit fort les jeunes chômeurs algérois : l'APC d'Alger-Centre en collaboration avec l'Ansej, la Clac et l'Anjem a en effet décidé la distribution de locaux destinés à accueillir les futures entreprises des jeunes ambitieux.

PAR YAZID BOULAOUCHE

Outre le projet du président de la République, visant la réalisation de 100 locaux commerciaux par commune, l'APC d'Alger-Centre a lancé son propre projet destiné aux jeunes chômeurs. L'APC a mis au profit de cette tranche de la société plus de 350 locaux. Le but de cette initiative étant d'encourager ces jeunes à créer leurs propres entreprises.

Mercredi dernier une cérémonie a été organisée, au siège de ladite APC en présence de tous les partenaires, pour la remise des arrêtés aux heureux bénéficiaires. 32 locaux ont été, ainsi, attribués à leurs futurs propriétaires concernant la première étape de cette opération qui connaîtra la distribution des autres locaux au cours des prochains mois. Les locaux sont situés au niveau de trois localités, Zerelda, Beni Messous et Saoula.

Signalons que ces locaux ne sont pas destinés aux transactions commerciales de vente et achat, comme cela se fait d'ordinaire... L'APC d'Alger-Centre a plutôt l'ambition de réserver ces espaces aux jeunes promoteurs désirant créer leurs



L'APC d'Alger-Centre ne cesse d'innover au grand bonheur de ses jeunes.

petites entreprises qui généreront, à terme, elles-mêmes de l'emploi pour d'autres jeunes. Le P/APC par intérim d'Alger-Centre, M. Belahouane insistera sur ce point en assurant que « Désormais, c'est la stratégie de notre APC. L'APC n'est pas prête et ne le sera jamais à se contenter de distribuer des locaux qui serviront à la pratique de simples activités commerciales. À présent, c'est aux jeunes de prouver leur aptitude managériale et qu'ils sont prêts et aptes à faire de ces espaces, avec notre aide, des projets d'emploi, de créativité et de rentabilité », explique-t-il. Les projets de création d'entreprises seront agréés après une étude approfondie de la commission spéciale dépendant de l'APC et d'autres organismes sociaux (Ansej, Clac et Anjem). « Facteur de développement et d'ouverture sociale, fait savoir l'orateur, la gent féminine est présente en

force pour ce projet ambitieux ». En effet plusieurs arrêtés ont été distribués aux femmes, qui tiennent à s'évader du cercle du chômage en créant leurs petites entreprises. Le P/APC a expliqué que cette initiative est une première en Algérie. « Mais, le plus dur reste à faire », dira-t-il s'adressant aux bénéficiaires.

Les trois organismes sociaux, partenaires de l'opération, ont pour mission d'apporter aide et assistance aux jeunes dans la création de leurs entreprises. Le directeur régional de la Caisse nationale d'assurance de chômage (Cnac), dans son allocution, lors de la cérémonie, a déclaré que son département est prêt à aider et encourager toutes les initiatives de ces jeunes, à la condition d'avoir un raisonnement d'investissement, « car cela nous aidera à combattre le chômage », conclut-il.

Y. B.

INFRASTRUCTURES DE JEUNESSE À BARAKI

Réalisation d'une salle omnisports

PAR SOFIANE BAYOU

Pour répondre aux attentes de la jeunesse de la localité, les élus à l'APC de Baraki ont lancé la réalisation d'une salle omnisports. Cette infrastructure sportive sera érigée à Benghazi. Les élus ont ainsi l'objectif de mettre, à la disposition des jeunes, le maximum de chances pour l'exploitation de leurs compétences et talents de cette jeunesse. Les élus savent que ces jeunes peuvent énormément apporter à la commune et pas uniquement sur le plan sportif. L'APC a, donc, lancé un avis d'appel d'offres pour l'achèvement des travaux de ladite salle omni-

sport dans laquelle les jeunes sportifs pourront enfin s'épanouir. D'autre part les mêmes élus ont prévu la réalisation d'un groupe scolaire qui sera composé de six classes et d'un logement de fonction. L'érection du futur établissement scolaire est prévu au niveau de la cité 700-Logements dans la commune de Benthalha, relevant de la circonscription de Baraki. Précisons que ces deux réalisations font l'objet du même marché. Baraki accueille plus de 150.000 habitants, la grande majorité de ses résidents se compose de jeunes, comme d'ailleurs dans la majorité des autres localités algéroises, d'où la nécessi-

té de la mise à disposition des jeunes de pareilles infrastructures indispensables à leur épanouissement et à les préserver des divers maux engendrés par l'oisiveté. Les parents se déclarent, eux aussi, rassurés par cette annonce et ne devraient plus s'inquiéter; du moins après la réception et l'ouverture de la future salle omnisports. Le grand point noir à Baraki étant l'absence d'espaces de divertissement et de loisirs pour les jeunes et les moins jeunes. Ainsi les autorités locales s'engagent à concrétiser une partie des promesses données, ce qui ne peut que réjouir leurs administrés.

S. B.

EMPLOIS SAISONNIERS

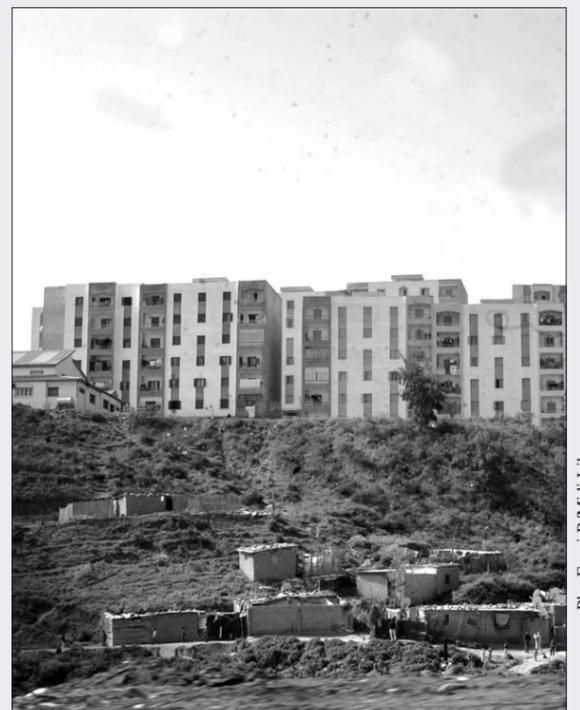
Retour des vendeurs de figues de Barbarie



Chaque été ils reviennent pour sillonner inlassablement les artères et ruelles de la capitale, proposant à la dégustation leurs figues de Barbarie aux couleurs ensoleillées. Eux, ce sont, bien sûr, les marchands de ces figues « piquantes » importées d'un lointain pays et qui acclimatées, poussent un peu partout dans nos campagnes et dans les endroits les plus inattendus. Vous pouvez, auprès de ces vendeurs saisonniers et selon votre désir du moment, vous contenter de savourer, sur place, une ou deux figues que vous aurez choisies ou encore demander que l'on épluche pour vous quelques fruits dorés que vous mettrez à rafraîchir avant de mieux les déguster. Ces vendeurs, sur leur charrette de fortune, ont, tous, un récipient rempli d'eau dont lequel ils trempent encore et encore le couteau dans l'espoir de laisser dans l'eau les centaines de petites épines imperceptibles et très urticantes protégeant ce fruit particulièrement apprécié par beaucoup d'Algérois. Ces marchands savent également se montrer poètes à leurs heures pour mieux écouler leur marchandise, en effet vous les entendrez entonner cette ritournelle qui n'a d'ailleurs pas changée depuis des décennies : « Ayaw el Hendi, el mous men andi ouchouk fi yadi », ce qui traduit donne à peu près cela : « Dégustez nos figues, c'est moi qui les épluche et vous préserve des épines ». Alors pour ceux qui aiment ce fruit du soleil, bonne dégustation !

Y. D.

Sur le vif



Derrière chaque cité d'habitation se cache un bidonville...

Ph : Fouzi B/Midi Libre.



BOUMERDES

Le budget complémentaire adopté



Le budget complémentaire de l'année en cours a été approuvé par la majorité écrasante des membres de l'assemblée populaire de la wilaya de Boumerdes. En effet, l'enveloppe financière du dit budget est estimée à quelque 41 milliards de centimes, contre 77 milliards de centimes durant l'année 2008. 23,92% de ce budget, soit près de 10 milliards sont destinés au fonctionnement et plus de 3 milliards avec un taux de 76,08% destinés à l'achat des équipements. Une simple lecture des données, et en comparaison avec le budget supplémentaire de l'année 2008 où le volet fonctionnement a bénéficié de 3 milliards de centimes et celui des équipements était de plus de 4 milliards, fait ressortir que cette année le budget est maigre. Quelques élus ont soulevé les frais dépensés pour accueillir le PANAF 09. En effet, quelque 4 milliards six cents millions de centimes ont été prélevés du budget de la wilaya, alors qu'un budget spécial a été dégagé par l'Etat. Des élus dénoncent ainsi les modalités d'octroi d'aides et de subventions au profit des associations. L'intervention du premier magistrat de la wilaya, en l'occurrence M. Brahim Merad, s'est focalisée sur les réalités de l'investissement dans la wilaya. A cet effet, il dira que «que 84 % des ressources de la wilaya proviennent du fonds commun des collectivités locales, 14,27% des taxes et droits divers et 0,32 autres proviennent de la gestion ». Le wali de Boumerdes impute le manque d'investisseurs à la mauvaise gestion de la cité. Pour rappel, lors d'une rencontre avec la société civile, dans l'enceinte de la salle des conférences de la wilaya, le wali a appelé l'administration locale à plus d'ouverture tout en adoptant un système de communication fiable pour le décollage économique de la région.

T. O.

TENES

Sensibilisation sur les intoxications alimentaires

Afin de sensibiliser les citoyens sur les risques d'intoxication, la direction du commerce a entamé depuis le 19 du mois courant une campagne d'information au niveau de trois grands centres urbains de la wilaya de Chlef, savoir le chef-lieu de wilaya (Chlef du 19 au 24 juillet), Ténès (du 25 au 31 juillet) et enfin Boukadir (du 1^{er} au 9 août). A Ténès, une grande tente a été érigée à proximité de la grande plage de la ville où à l'intérieur les citoyens, particulièrement les estivants, peuvent, à travers des projections ou des dépliants, prendre connaissance des dangers liés à une consommation d'un produit avarié et des conditions propices aux intoxications. Si tous les produits de consommation peuvent être à l'origine des cas d'intoxication, ce sont en particulier les viandes et la pâtisserie qui détiennent la palme d'or, car ce sont des denrées très vite périssables. A titre d'exemple au cours du premier semestre de cette année, la direction du commerce a fait état de 290 cas d'intoxication.

B. O.

BEJAIA, SANTÉ DE PROXIMITÉ

Le service médical débordé

Le directeur de l'Etablissement de proximité de santé publique d'Aokas (EPSP) déclare que ses services sont submergés durant la période estivale et arrivent difficilement à répondre à la demande croissante des patients.

PAR SALIM NASRI

L'afflux massif des estivants vers la wilaya de Bejaia n'est pas sans effet sur le fonctionnement des établissements sanitaires. Le directeur de l'Etablissement de proximité de santé publique d'Aokas (EPSP) déclare que ses services sont submergés durant la période estivale et arrivent difficilement à répondre à la demande croissante des patients. Cela en sachant que plusieurs maladies dues à la chaleur se propagent d'où des mesures préventives doivent être prises. Cette situation perdure malgré les efforts fournis pour doter les salles de soins et les centres de santé en moyens tant matériels qu'humains pour y remédier un tant soit peu. «*Nous sommes contraints de réduire la liste des partants en congé, de renforcer le personnel et d'élargir les horaires de travail mal-*



La saison estivale engendre un regain de consultations médicales.

gré la surcharge des médecins», déclare notre interlocuteur. Ce dernier met en cause les modalités de recrutement du personnel médical qui ne tiennent pas compte de l'afflux croissant des vacanciers. En dehors de la saison estivale, la direction de la santé de proximité d'Aokas prend en charge 79.000 habitants repartis sur 6 communes du littoral. Il s'agit de Boukhefifa, Tichy, Aokas, Tizi N'berber, Souk El Tenine et Melbou. Ces communes ont été dotées, depuis la dernière révision de la carte sanitaire de Bejaia, il y a deux ans, de moyens

logistiques et d'autres améliorations dans les services. Citons entre autres le recrutement récent de deux médecins de nuit à Souk El Tenine, de deux autres et d'un dentiste à Boukhefifa. Il a été également procédé à l'aménagement du centre de santé de Tizi N'berber et l'acquisition de deux ambulances au profit de la daïra de Souk El Tenine. Le centre de santé de Laâche Ighiouer à Boukhefifa demeure abandonné à son triste sort, la policlinique d'Imdane à Tizi N'berber s'est vue, quant à elle, déclassée en salle de soins.

S.N.

TIZI OUZOU, DÉSENGORGEMENT DU CENTRE-VILLE

Adoption d'une nouvelle stratégie urbanistique

PAR ZAHRA HAMMOU

La maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou a abrité mercredi dernier une rencontre organisée par la direction de l'urbanisme et de la construction autour de la nouvelle stratégie de l'urbanisme du chef-lieu de wilaya. Dans son allocution, le wali, M. El Hocine Mazouz, dira que juste après son installation en 2006, la situation qui prévaut au niveau de la ville de Tizi Ouzou a été une des préoccupations majeures. «*la ville ne peut plus faire face au transit, aux contraintes de circulation et de stationnement, à l'afflux considérable des villageois et à l'importance de la population étudiante (50.000 étudiants NDLR)*».

Tizi Ouzou est en effet une ville qui étouffe, conséquence d'une urbanisation anarchique, notamment à la nouvelle ville où «*tous les espaces libres ont été livrés à la spéculation foncière et à une promotion immobilière effrénée*» souligne le

premier responsable de l'exécutif qui dira que cette situation a engendré un grand conflit social qui oppose les résidents des cités et les acquéreurs de terrains. C'est d'ailleurs dans la perspective de mettre un terme à cette situation que le wali a décidé en 2006 de surseoir à la délivrance des actes d'urbanisme et de lancer la révision du plan d'occupation de la nouvelle ville et la révision du PDAU de toute la commune de Tizi Ouzou.

L'objectif étant d'arrêter une nouvelle stratégie d'urbanisme qui apportera des correctifs au niveau de la nouvelle ville et qui va décongestionner le centre-ville pour en faire un pôle régional. Entre autres actions prévues par le PDAU révisé, il y a l'élaboration d'un nouveau schéma des transports et la délocalisation des activités de grande distribution, la création d'une nouvelle ville à Oued Fali, la réhabilitation du centre historique de Tizi Ouzou et la requalification de l'espace urbain des grands ensembles de la nouvelle

ville. Le bureau d'études SCP ADS progress a ensuite présenté en détail la nouvelle stratégie d'urbanisation. En s'attardant sur l'anarchie urbaine que vit la nouvelle ville, M. Aoudj dira que l'aménagement de la ville nouvelle, qui s'étend sur une superficie de 670 ha, passe par l'établissement d'un plan de structuration urbaine d'ensemble permettant d'assurer les livraisons extra muros, intra-muros et une articulation des différents pôles qui vont constituer la ville de Oued Fali.

Il y aura également l'élaboration d'une carte d'équipement public qui sera réalisée avant les 14.000 logements prévus (et qui doivent recevoir 70.000 habitants) afin d'éviter de tomber dans les mêmes erreurs.

D'ailleurs, les travaux de viabilisation sont entamés et un montant de 01 milliard de dinars a été mobilisé à cet effet.

La ville de Tizi Ouzou pourra enfin souffler et récupérer des poches foncières.

Z. H.



EL-TARF, SOLIDARITÉ RAMADHAN

UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LES FAMILLES DÉMUNIES

La wilaya prépare un programme de solidarité qui touchera les sans-logis, les voyageurs de passage et les familles démunies. Celui-ci sera financé par les services étatiques concernés. Une importante enveloppe financière a été réservée pour cette opération.

PAR MOURAD SABER

A l'approche du mois de Ramadhan qui débutera probablement le 20 août prochain, la wilaya prépare un programme de solidarité qui touchera les sans-logis, les voyageurs de passage et les familles démunies. Celui-ci sera financé par les services étatiques concernés. Une importante enveloppe financière a été réservée pour cette opération. Récemment, les membres de l'APW en session préliminaire ont consacré aux affaires sociales plus de trois milliards de centimes, en plus d'apports de la part d'investisseurs locaux et d'entrepreneurs qui participent chaque année à cette opération de bienfaisance. Ce programme qui a déjà commencé se déroulera tout le mois sacré de Ramadhan et concernera, nous dit-on, la distribution de milliers de repas chauds quotidiennement au niveau des centres transformés en resto du cœur implantés dans les dairate constituant la wilaya d'El-Tarf. Par ailleurs, il y aurait la for-



Le couffin du Ramadhan figure parmi les aides octroyées.

mule du couffin du Ramadhan pour une valeur qui sera déterminée par une commission et qui touchera, selon les responsables de la direction des affaires sociales, toutes les familles recensées. Notons que ces familles sont localisées généralement dans les municipalités où le taux de chômage est endémique. Pour rappel, certaines communes ont un taux qui frôle les 70 pour cent. Dans les années précédentes, c'était la commune de Tarf qui s'est taillée la part de lion suivie de Bougous, de Bouhadjar, de Besbes, El Kala etc... Notons que les collectes effectuées auprès des âmes charitables seront distribuées aux familles qui sont dans un besoin pressant. Par ailleurs, des contacts seront établis avec des entrepreneurs pour soutenir les familles nécessiteuses de la

wilaya d'El-Tarf qui, selon les statistiques, sont en nombre important. Elles font état de la présence de presque 12.000 familles. Une pareille opération exige la contribution d'un mouvement associatif plus performant et profondément ancré dans la société a précisé dans une courte allocution un responsable. Ce dernier estime que l'évolution inquiétante du chômage au niveau de cette wilaya de l'arrière-pays a fragilisé la plupart des couches sociales. La wilaya ne dispose pas d'entreprises offrant des postes d'emploi. Seule la société nipponne COOJAL a récupéré une bonne partie de jeunes de la région. Les autres unités avaient mis la clef sous le paillason.

M. S.

MILA, VENTE DE MAÏS GRILLÉ

Une activité saisonnière rentable

PAR ZAOUI ABDERAOUF

Déguster du maïs grillé est une mode bien ancrée dans les esprits des populations miléviennes, et ce, depuis la nuit des temps. Aussi, en période estivale, saison qui coïncide avec l'apparition des épis de cette délicieuse graminée, beaucoup d'enfants et d'adultes se transforment en vendeurs de maïs et font de très bonnes affaires. «Je me fais beaucoup d'argent en vendant ce produit, car les gens en consomment beaucoup. Parfois, je n'arrive pas à satisfaire la demande toujours croissante des personnes qui en raffolent, il faut dire que certaines en mangent deux ou trois et n'oublient pas d'en emporter avec elles.» Nous confiera aâmi Tahar. Chaque été, il

s'approvisionne en charbon et installe son brasero après avoir au préalable négocié l'achat de maïs chez un agriculteur à des prix moindres que ceux pratiqués dans les marchés.

Le maïs est acheté à la pièce et son prix varie entre 12 et quinze dinars, parfois moins, selon le calibre. Le prix de vente, quant à lui, oscille entre 20 et 25 dinars.

Malgré la chaleur, du soleil et celle du brasier, debout devant leurs braseros, têtes recouvertes de casquettes, habillés de T-shirts et tout en sueur, les marchands de maïs, installés aux angles des rues et de places très fréquentées, sont littéralement assaillis par les acheteurs des deux sexes. «L'odeur du maïs est alléchante et attire inéxo-

ramblement les amateurs de cette graminée» nous explique aâmi Tahar. «Dire que la vente de maïs ne rapporte pas est un grand mensonge, car les bénéficiaires sont substantiels surtout si vous choisissez un lieu très fréquenté par les citoyens ou une route à grande circulation, le maïs se vend comme des petits pains, croyez-moi, c'est un très bon investissement pour ceux qui ne craignent ni les coups de soleil, ni les coups de chaleur» nous avouera aâmi Tahar, le sourire aux lèvres.

«Un sceau d'eau, du sel, des épis de maïs, du charbon et beaucoup de courage sont les seuls ingrédients pour devenir marchand de maïs» conclura aâmi Tahar.

Z. A.

GUELMA

La métrologie, un service à réactiver



Dans un passé récent, les agents du service de métrologie, relevant de la direction des mines et de l'industrie, sillonnaient systématiquement tous les secteurs de la wilaya, notamment les zones rurales, pour cibler tous les commerçants dûment recensés. Dans ce contexte, ils contrôlaient les balances, bascules et tous les instruments de poids et mesures qu'ils poinçonnaient régulièrement chaque année. Ces dernières années, ces prestations sont devenues épisodiques pour des raisons inexpliquées et cette carence a favorisé la recrudescence des délits de toutes sortes. Il est utile de souligner que cette regrettable situation est engendrée par la prolifération des marchands à la sauvette non recensés par les services compétents. Lors de la récente 2^e session ordinaire 2009 de l'APW, des élus ont saisi l'opportunité de l'ordre du jour incluant les questions diverses pour soulever ces anomalies acunement sanctionnées. Un édile déplore : «Le grand marché couvert du Boulevard du volontariat recèle de dizaines de fraudeurs qui agissent au grand jour. A titre illustratif, deux kilos de fruits acquis dans ce centre commercial ne pèsent en réalité que 1,6 kilogramme et gare à ceux qui osent réclamer car les agressions verbales et même physiques sont fréquentes». Le wali a reconnu la justesse et la légitimité de cette revendication, sachant que la population est pénalisée. Il a instruit fermement les responsables concernés, particulièrement le directeur des mines et de l'industrie, afin que les services de métrologie mettent le holà à ces dépassements intolérables.

H. B.

EL-KALA

L'artisanat à l'honneur

Dans le cadre des soirées kaloises, la direction de la chambre artisanale regroupant celles d'Annaba et d'El Tarf, en étroite concertation avec la chambre des métiers d'El Tarf ainsi que l'Assemblée populaire communale d'El Kala et les autorités locales, a pris l'initiative d'organiser, à partir du 1^{er} août prochain jusqu'au 05, la fête annuelle du corail. Quinze wilayate ont déjà manifesté leur désir d'y participer selon nos interlocuteurs. Il y aura en outre une cinquantaine d'expositions de bijoux traditionnels, de produit décoratifs et d'objets faits à la main. En outre, les initiateurs de cette manifestation s'inscrivent dans le cadre du salon artisanal comptent, par l'intermédiaire d'artistes, exposer des sculptures sur bois ainsi que objets fabriqués à base de sable. Cette manifestation, après plusieurs années de déclin, coïncide avec la semaine culturelle de Tindouf. Les soirées kaloises seront par ailleurs agrémentées par des programmes artistiques élaborés par la commission culturelle de l'assemblée populaire de cette ville. Ces soirées tant attendues par les estivants verront la participation des pêcheurs de cette ville qui organiseront à leur manière leur traditionnelle fête.

M. S.

ARCHIVES SUR LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS DE L'UNRWA

Les photos classées Mémoire du Monde

Les archives photographiques et cinématographiques sur les réfugiés palestiniens de l'agence onusienne des réfugiés (UNRWA) ont été ajoutées au Registre Unesco de la Mémoire du Monde, a annoncé hier à Paris, un communiqué de cette agence.

Depuis la création de l'UNRWA, il y a 60 ans, son Bureau d'information du public a produit des photographies et des films couvrant toutes les étapes de l'histoire des réfugiés palestiniens, de la création des premiers camps dans les années 50, à la deuxième vague de réfugiés pendant la guerre de 1967, à la guerre civile au Liban, aux drames de la deuxième moitié des années 80 et ceux qui durent depuis l'an 2000. L'UNRWA a produit et rassemblé une collection complète de photos et de films, couvrant la plupart des aspects de la vie et de l'histoire des réfugiés palestiniens. Ces documents représentent une valeur historique inestimable puisqu'ils constituent un pan de la mémoire du peuple palestinien, contraint à l'exil et à vivre dans des conditions tragiques du fait de l'occupation de ses territoires et de la politique intransigeante d'Israël qui renie à ce peuple son droit au recouvrement de



Réfugiés palestiniens

ses territoires spoliés et à un Etat indépendant. Ces archives, qui font partie de trente-cinq éléments du patrimoine documentaire d'une exceptionnelle valeur, ont été ajoutés au Registre Unesco de la Mémoire du Monde. Le nombre total d'inscriptions depuis 1997 s'élève désormais à 193. Le directeur général de l'Unesco, Koïchiro Matsuura, a annoncé l'inscription de ces éléments sur recommandation des experts réunis à Bridgetown (La Barbade) depuis le 28 juillet dans le cadre du Comité consultatif international (CCI) du Programme de l'Unesco, Mémoire du Monde. Koïchiro Matsuura, indique en

outre l'Unesco, a aussi cité le lauréat du Prix Unesco Jikji 2009. Il s'agit des Archives nationales de Malaisie, en reconnaissance des programmes remarquables en matière d'éducation et de formation dans le domaine de la conservation au sein de la région Asie. Le Registre de la Mémoire du Monde rassemble le patrimoine documentaire identifié par le Comité consultatif international et approuvé par le DG de l'Unesco comme répondant aux critères de sélection d'intérêt universel.

APS

ATTENTATS DEVANT DES MOSQUÉES CHIITES EN IRAK

18 morts et 46 blessés

Au moins 18 personnes ont été tuées et 46 blessées dans une série d'attentats simultanés qui ont visé, vendredi, des fidèles à la sortie de plusieurs mosquées chiites dans la région de Bagdad, selon des sources de sécurité. «Au moins 15 personnes ont trouvé la mort et 30 ont été blessées dans l'explosion d'une bombe visant des fidèles» dans un parking de la mosquée al-Chouroufi dans le quartier al-Chaab, dans le nord-est de Bagdad, a indiqué l'une de ces sources. Cette mosquée est fréquentée par des partisans du mouvement du chef radical chiite Moqtada Sadr. Deux autres bombes ont explosé au moment où les fidèles quittaient la mosquée Rassoul al-Azam à Jisr Diyala, dans la banlieue sud de Bagdad, à la fin de la prière hebdomadaire. Deux fidèles ont péri et sept ont été blessés dans l'explosion de deux bombes, toujours selon les mêmes sources. Dans le quartier de Zaafaraniyah, dans la banlieue sud de Bagdad, un fidèle a été tué et six blessés dans l'explosion d'une bombe devant une mosquée, a-t-on ajouté. Trois fidèles ont été également blessés dans un attentat près de la mosquée al-Hakim dans le quartier de Kamaliyah, dans l'est de la capitale irakienne.

AFP

BILAN DES VIOLENCES EN AFGHANISTAN

1.013 civils tués durant le 1^{er} semestre 2009

Quelque 1.013 civils ont été tués durant le premier semestre 2009 dans des violences en Afghanistan, soit une hausse de 24 % par rapport à la même période de 2008, selon la Mission d'assistance de l'ONU en Afghanistan (Unama). Dans son rapport bi-annuel sur la situation des civils afghans, l'Unama a estimé que l'intensification des combats dans ce pays entre l'armée afghane, les forces internationales et les insurgés talibans a provoqué la mort 1.013 civils durant le 1^{er} semestre 2009, soit une hausse de 24 % par rapport à la même période de 2008. «A mesure que le conflit s'intensifie et s'étend, le bilan civil s'alourdit de plus en plus», souligne Unama dans son rapport. Selon le document, les insurgés talibans ont tué 595 personnes sur les six mois, soit 59% des décès recensés. 400 d'entre eux ont péri dans des attentats à la bombe artisanale ou dans des attaques armées.

Le rapport de l'Unama a précisé que 310 civils ont été tués dans des raids aériens des forces de la coalition étrangère.

APS

APRÈS DÉTECTION D'UNE ANOMALIE SUR LE VOL PARIS-DOUALA

Un avion d'Air France fait demi-tour



Un Airbus A330 assurant la liaison Paris-Douala (Cameroun) a été obligé de rebrousser chemin jeudi, à la suite d'une «anomalie dans le système de conditionnement d'air», a-t-on appris vendredi auprès d'Air France. Cet avion, parti de l'aéroport parisien de Roissy jeudi à 13h50 (11h50 GMT) a subi «peu après le décollage une anomalie dans son système de conditionnement d'air, entraînant l'apparition de légères fumées dans la cabine», a expliqué à l'AFP un porte-parole d'Air France. A la suite de cet incident, l'appareil a été contraint de rebrousser chemin et s'est posé à Roissy 28 minutes après son décollage, a-t-il précisé. Les 184 passagers de ce vol ont été immédiatement pris en charge et devaient être réacheminés vers Douala, a-t-il ajouté. Le 1^{er} juin, un Airbus A330-200 d'Air France, qui assurait la liaison Rio de Janeiro - Paris, s'est abîmé en mer avec à son bord 216 passagers et 12 membres d'équipage.

AFP

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة والسكان وإصلاح المستشفيات

مديرية الصحة والسكان لولاية سطيف
المؤسسة العمومية للصحة الجوارية

إعلان عن توظيف خارجي

تعلن المؤسسة العمومية للصحة الجوارية بعين الكبيرة عن توظيف:

مكان التوظيف	طريقة التوظيف	الشهادة	عدد المناصب	تعيين الرتبة
المؤسسة العمومية للصحة الجوارية بعين الكبيرة ناحية تيزي نيشار، بابور بني عزيز	مسابقة على أساس الشهادة	- دكتوراه في الطب العام - دكتوراه في جراحة الأسنان العامة - شهادة ليسانس في علم النفس العيادي - شهادة الدراسات التطبيقية في الإعلام الآلي	07 02 02 01	- طبيب عام - جراح أسنان عام - أخصائي في علم النفس العيادي - تقني سامي في الإعلام الآلي

تكوين الملف:

- طلب خطي للمشاركة
- شهادة الجنسية الجزائرية
- شهادة السوابق العدلية رقم 03 سارية المفعول
- بطاقة عائلية أو شخصية للحالة العائلية
- نسخة مصادق عليها من شهادة إثبات الوضعية اتجاه الخدمة الوطنية
- نسخة مصادق عليها من أصل الشهادة أو المؤهل
- كشف النقاط للسنة الدراسية الأخيرة
- شهادتان طبيتان (طب عام و أمراض صدرية)
- شهادة الميلاد
- 02 صورتان شمسيتان
- 02 ظرفان بريديان يحميان الطابع وعنوان المترشح

ملاحظة: ترسل أو تودع الملفات إلى مدير المؤسسة العمومية للصحة الجوارية بعين الكبيرة في أجل لا يتعدى ثلاثون يوما ابتداء من تاريخ صدور الإعلان.

المدير

13^{ES} CHAMPIONNATS DU MONDE À ROME

LE DERNIER CRAWLEUR ALGÉRIEN ÉLIMINÉ JEUDI DERNIER

Page 12

MIDI

Sport

FOOTBALL

DES ENTRAÎNEURS DE D 1 FONT LE POINT SUR LE STAGE D'INTERSAISON

Page 14

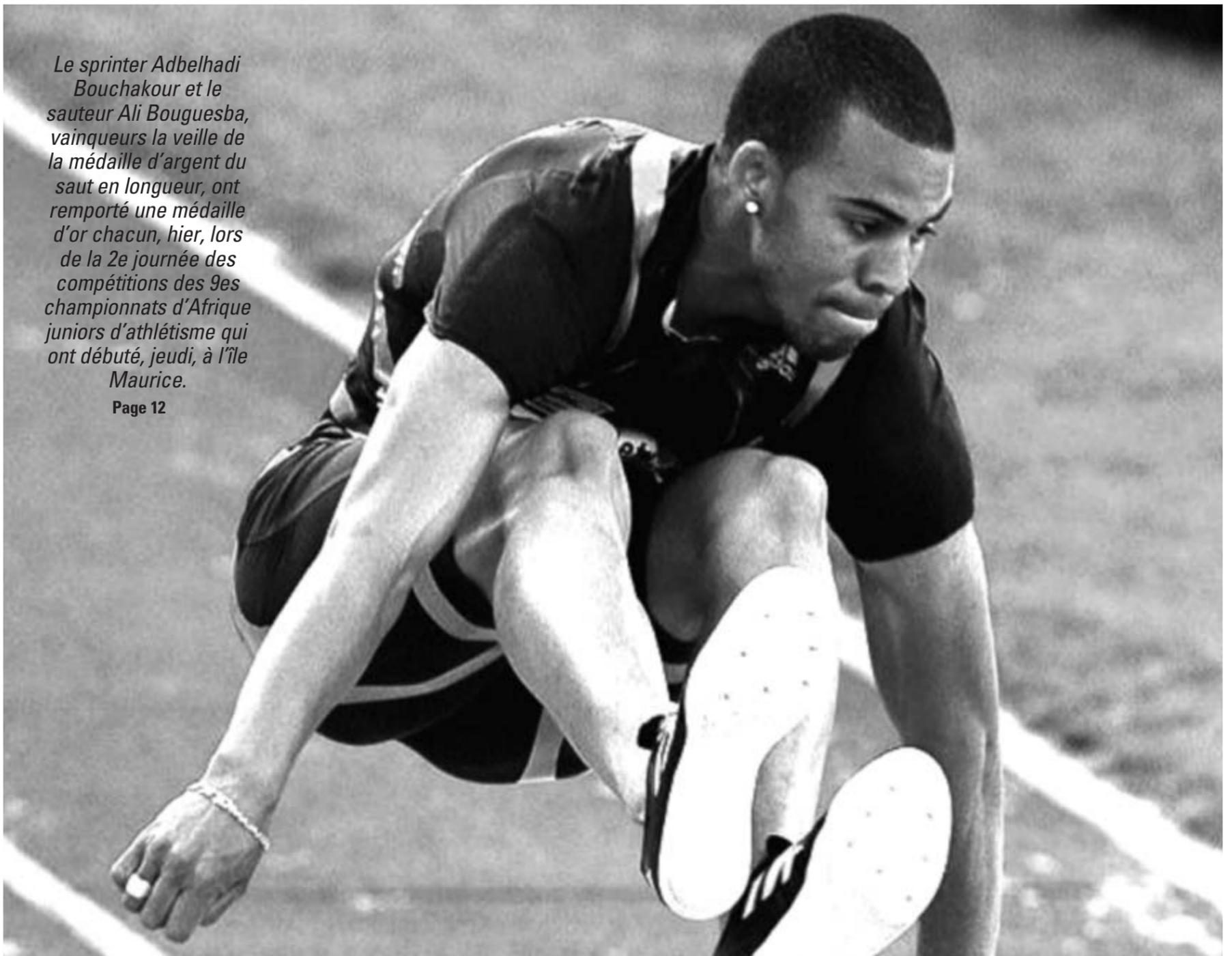
ATHLÉTISME

DERNIÈRE MINUTE : DEUX MÉDAILLES D'OR POUR L'ALGÉRIE

BOUCHAKOUR (100 M) ET BOUGUESBA (TRIPLE SAUT)

Le sprinter Abdelhadi Bouchakour et le sauteur Ali Bouguesba, vainqueurs la veille de la médaille d'argent du saut en longueur, ont remporté une médaille d'or chacun, hier, lors de la 2^e journée des compétitions des 9^{es} championnats d'Afrique juniors d'athlétisme qui ont débuté, jeudi, à l'île Maurice.

Page 12



VOILE

CHAMPIONNAT NATIONAL À TAMENTFOUST

LE COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI

Plus de cent cinquante athlètes sont attendus à l'Ecole nationale de voile de Tamentefoust (Alger), issus des différents clubs affiliés à la Fédération algérienne de voile (FAV), pour participer au championnat d'Algérie qui débute aujourd'hui et qui prendra fin le 9 août prochain.

Page 13



ATHLÉTISME

DERNIÈRE MINUTE : DEUX MÉDAILLES D'OR POUR L'ALGÉRIE

Bouchakour (100 m) et Bouguesba (triple saut)

Le sprinter **Abdelhadi Bouchakour** et le sauteur **Ali Bouguesba**, vainqueur la veille de la médaille d'argent du saut en longueur, ont remporté une médaille d'or chacun, hier, lors de la 2^e journée des compétitions des 9^{es} championnats d'Afrique juniors d'athlétisme qui ont débuté jeudi, à l'île Maurice.

PAR ABDOU SEGHOUAN

Abdelhadi Bouguesba a remporté la 1^{ère} place de la course du 100 mètres plat, avec un chrono de 10 secondes 75, devançant le Nigérian Nathaniel Oletu (10"86) et le Sud Africain Waide Jooste (10"94). Dans ce 100 m très emballé, Bouguesba confirme le résultat qu'il



L'athlétisme algérien à l'honneur.

avait enregistré au championnat national « Open », le week-end dernier, au stade Annexe du Sato lorsqu'il avait remporté le titre de

champion d'Algérie du 100 m.

Au concours du triple saut, Ali Bouguesba récidive sa prestation de la veille sur la longueur, mais de fort

belle manière ! En effet, hier, le jeune Ali s'est aisément imposé avec un seul essai (son premier) mesuré à 16,16 mètres. Il améliorera ainsi le record des championnats d'Afrique qui était de 15,63 m. Il est largement devant le Kenyan Newton Kipgeno (15,62 m) et le Sud Africain Rasmeni Apelele (15,53 m).

A. S.

TABLEAU DES MÉDAILLES À L'ISSUE DE LA 2^E JOURNÉE (HIER)

Classement	Or	Arg	Bro	Total
1R. Af Sud	5	2	3	10
2 Kenya	3	5	1	9
3 Nigeria	3	2	2	7
4 Algérie	2	2	0	4
5 Botswana	1	0	1	2
6 Egypte	1	0	1	2
7 Ethiopie	1	1	4	6
8 Tunisie	1	0	0	1
9 Ile Maurice	0	2	3	5
10 Mozambique	0	1	0	1
11 Sénégal	0	1	0	1
12 Zambie	0	1	0	1
13 Cameroun	0	0	1	1
14 Namibie	0	0	1	1
Total	17	17	17	5

9^{ES} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JUNIORS (ÎLE MAURICE)

Longueur : médaille d'argent pour Ali Bouguesba

L'athlète algérien Ali Bouguesba a été le premier Algérien à décrocher une place sur le podium, tandis que le Kenya (2 médailles d'or), l'Afrique du Sud (1 or) et la Tunisie (1or) ont décroché les premiers titres lors de la 1^{ère} journée des compétitions des championnats d'Afrique d'athlétisme, jeudi, au stade de Bambous, près de Port Louis, la capitale mauricienne.

Bouguesba, vice-champion d'Algérie seniors du 100 m plat, a remporté cette médaille à la faveur de sa deuxième place acquise au concours du saut en longueur messieurs, avec un bond de 7 m 52. Un saut à 7,67 m a suffi au Tunisien Alaeddine Ben Hassine pour gagner la médaille d'or du saut. Le vainqueur est bien loin des 8,12 m du record d'Afrique du Ghanéen Ignasiou Gaisah, mais il devance l'Algérien Ali

Bouguesba et le Sud-Africain Luvo Manyonga (7,49 m) dans une épreuve rendue difficile par des vents qui n'ont pas facilité la tâche aux concurrents. Hier, lors de la 2^e journée, nos représentants Sami Lafi et Abdelhamid Moussaoui se sont classés respectivement aux 5^e et 7^e places en finale du 1.500 m, remportée par le Kenyan James Magut avec un chrono de 3'37"05. Sami Lafi a réalisé un temps de 3'42"29, alors que Moussaoui a été chronométré à 3'48"72. Dans l'épreuve du 400 m haies garçons, Faycal Mehdioui s'est qualifié en finale après avoir réalisé un temps de 52"79 en qualifications. Dans la séance de la matinée d'hier, une jeune athlète sud-africaine de 18 ans a réalisé une grosse performance sur la distance du 800 m. Caster Semenya a réalisé la meilleure performance mondiale de l'année 2009 sur 800m en

remportant la finale dans la temps de 1min 56 sec 72. Dans la courses de demi-fond, les athlètes kenyans ont dicté leur loi. C'est vrai que les deux favoris tant sur 3.000 m filles que sur 3000 m steeple garçons sont des champions du monde junior en titre. En effet, Mercy Cheronno, championne du monde cadettes (2007) et junior (2008) a dominé le 3.000 m plat et décroché le titre de championne d'Afrique 2009, réalisant sa meilleure performance 2009 en 8'54"96. Elle devancé les Ethiopiennes Etenesh Diro Neda (9'09"22) et Tsaga Gela Reta (9'25"31). Sur le 3.000 m steeple garçons, le champion du monde junior en titre Jonathan Ndiku Muia réalise un temps de 8'28"83. Il devance un autre Kenyan, Stephen Kiprotich (8'35"97) et l'Ethiopien Legesse Lemesso Lemessoo (8'39"53). Notons, enfin que les 9^{es} champion-

nats d'Afrique juniors ont débuté avant-hier jeudi, au stade de Bambous, avec la participation de quelque 300 athlètes représentant 27 pays africains. La compétition se déroule jusqu'à demain dimanche.

A. S.

RÉSULTATS TECHNIQUES :

- **Longueur (G) Finales**
1. Alaeddine Ben Hassine (Tun) 7m67 (+2.4)
2. Ali Bouguesba (Alg) 7m52 (+2.0)
3. Luvo Manyonga (Rsa) 7m49 (+1.6).

- **1.500 m (G) Finale**
1 James MAGUT (Ken) 3'37"05
2 Nickson CHEPSEBA KEN 3'37"63
3 Dawitv Wolde AREGA (Eth) 3'41"24
4 Girma Bekle GEBRE (Eth) 3'42"92
5 Sami LAFI (Alg) 3'47"29
6 Windy JONAS (Rsa) 3'47"76
7 Abdelhamid MOUSSAOUI (Alg) 3'48"72
8 Jerry MOTSAU (Rsa) 3'53"99
9 Domingos MOULHO (Ang) 4'02"32.

A. H.

NATATION

13^{ÈMES} CHAMPIONNATS DU MONDE À ROME

Le dernier crawlleur algérien a été éliminé jeudi dernier

PAR AHCÈNE HADJAM

Le médaillé de bronze aux derniers Jeux méditerranéens de Pescara en Italie, le crawlleur algérien Nabil Kebbab, a été éliminé jeudi dernier, lors de la 6^{ème} journée des championnats du monde de natation, qui se disputent à Rome depuis le 25 juillet 2009.

Après avoir été éliminé dans la spécialité du 100m nage libre, avec un chrono de 48s 76cs, il a été classé à la 25^{ème} place. Au 50m nage libre, auquel le nageur algérien a également participé, il a enregistré un chrono de 22s 54cs, se classant à la

34^{ème} place au classement général; les seize premiers sont qualifiés pour les demi finales.

Notons que trois records d'Algérie ont été enregistrés lors de la cette édition des championnats du monde de natation; il s'agit de Fella Bennaceur (100m papillon), qui a réalisé un chrono de 1mn 01s 22cs, Sofiane Daid (100 m brasse), avec un chrono de 1mn 01s 11cs et celui de Naoufel Benabid (100m dos), qui a enregistré un chrono de 57s 81cs. Si l'Algérie n'a pas ainsi été classée au tableau des médailles, c'est tout simplement parce que les cinq nageurs engagés dans ces mondiaux de natation à Rome, aucun d'entre eux ne s'est

qualifié en demi-finale, car le niveau mondial de natation s'est avéré trop élevé, à l'image des Américains, qui ont moissonné 12 médailles dont 5 en or. Les Chinois, pour leur part, ont récolté sept médailles dont trois en or et le pays organisateur, l'Italie, prend la troisième position, en remportant trois médailles en or. Alors que le pays voisin, la Tunisie se retrouve à la 15^{ème} position, en ayant arraché deux médailles de bronze. Avec donc trois records d'Algérie obtenus à Rome, la délégation algérienne de natation rejoindra le pays le 2 août prochain.

A. H.

VOLLEY-BALL

TOURNOI QUALIFICATIF AU MONDIAL 2010

14 volleyeurs en stage de préparation à Belgrade

La sélection algérienne, composée de 14 joueurs (Hakim Yacine, Messaoud Dedi Abdrarhmane, Guemadi Hicham, Zourgui Kheir Edine, Karboua Ali, Mehjdoubi Tarik, Chikhi Mohamed, Dis hassane, Mahmoudi Adel, Oum Said Mohamed Amine Zarouki Yacine, Amrane Riad, Laamari Yacine) et encadré par le technicien Imllou Kamel et Assef Eliazid, se trouve depuis le 27 juillet et ce, jusqu'à 5 Août, à Belgrade, en Serbie, pour préparer le tournoi qualificatif au mondial 2010 en Italie, qu'abritera la Tunisie du 14 au 16 Août prochain.

Pour le directeur des équipes nationales Halim Amallou, « l'état de préparation des joueurs est bonne. Parmi les 14 joueurs qui sont à Belgrade, 12 seulement seront en Tunisie. Jusqu'à hier, trois matchs amicaux ont été joués. Le premier, face au champion d'Asie, en l'occurrence l'Iran, le 29 juillet. Le deuxième, contre une équipe de 1^{ère} division de Serbie. Hier, on a joué une troisième rencontre amicale contre l'Iran. » Néanmoins, M Amallou confirme que le tournoi en Tunisie sera très difficile. « La préparation de notre équipe a débuté un peu tard. L'entraîneur a pris ses fonctions en mi-juillet. Cette équipe nationale a été privée des Jeux méditerranéens de Pescara. On jouera face à la Tunisie qui a obtenu la quatrième à ces jeux, qui lui ont servis, en quelque sorte, de préparation. Cependant, on jouera toutes nos cartes dans ce tournoi. » Concernant le premier match que disputera l'Algérie le 14 août, M. Amallou affirme qu'« on n'a pas assez d'informations concernant cette équipe. Mais je dirais que c'est une composition redoutable qu'on va prendre très au sérieux. »

Le Six algérien jouera ses rencontres face aux équipes du Kenya, Tunisie et Mozambique.

S. M.

TOURNOI DE QUALIFICATION À TUNIS

L'Algérie sera opposer au Kenya le 14 août

L'équipe nationale de volley-ball seniors messieurs, affrontera son adversaire en l'occurrence les Kenyans, le vendredi 14 août prochain, lors du tournoi qualificatif du deuxième groupe d'Afrique, pour les Championnats du monde 2010 en Italie, prévu au Palais des sports d'El Menzah de Tunis.

La deuxième journée, c'est-à-dire le 15 août, la sélection algérienne sera opposée aux Mozambicains, avant de disputer le match contre les Tunisiens dimanche 16 août. Trois matchs sont programmés pour l'équipe nationale seniors.

Cette manifestation regroupera quatre équipes et se jouera sous forme de championnat en confrontations directes. L'équipe, qui totalisera le maximum des points, ira au Mondial en compagnie des deux vainqueurs du tournoi du Caire qui se déroulera du 18 au 20 août et qui regroupera l'Egypte, le Maroc, le Botswana et la Nigeria, et ceux du tournoi de Yaoundé (3^e groupe), du 21 au 23 août avec la participation du Cameroun, de l'île Maurice, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe.

Ainsi l'Afrique sera représentée, pour la première, fois par trois équipes en application de la décision du dernier congrès de la FIVB.

Notons bien que la Fédération internationale de volley-ball (FIVB) et la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), seront représentées au tournoi de qualification de Tunis par le Mozambicain Antao désigné à la tête du comité du jury.

Programme du tournoi de Tunis

Vendredi 14 août
16h00 : Algérie - Kenya
18h00 : Tunisie - Mozambique
Samedi 15 août
16h00 : Mozambique - Algérie
18h00 : Kenya - Tunisie
Dimanche 16 août
16h00 : Mozambique - Kenya
18h00 : Tunisie - Algérie.

VOILE

CHAMPIONNAT NATIONAL À TAMENTFOUST

Le coup d'envoi aujourd'hui

Plus de cent cinquante athlètes sont attendus à l'Ecole nationale de voile de Tamentfoust (Alger), issus des différents clubs affiliés à la Fédération algérienne de voile (FAV), pour participer au championnat d'Algérie qui débute aujourd'hui et prendra fin le 9 août prochain.

PAR KATIBA KATIB

Le championnat national de printemps a été entamé au mois de mars dernier au niveau du plan d'eau de Tamentfoust, du côté est de la baie d'Alger. Cette manifestation nationale est organisée dans le cadre du système compétitif fédéral qui comprend 6 régates nationales et des régates régionales organisées par les structures décentralisées que sont les ligues



Le beau temps actuel propice à la compétition.

PH/D.R.

et les pôles de développement régional. Le championnat national d'hiver de voile s'est déroulé le mois de janvier dernier à l'Ecole nationale de voile sur le plan d'eau de Bordj El-Bahri et de Tamentfoust (Alger). Les courses se sont déroulées dans différentes séries : Optimist, Planché à voile (Plail, Mistral et Open). En effet, le Championnat

national se déroule en quatre étapes : hiver, printemps et été par la fantasia nautique de Tamentfoust. Les champions d'Algérie pour la saison 2008-2009 dans les différentes séries seront connus après le déroulement des quatre étapes, et ce, conformément au système compétitif de la Fédération algérienne de voile (FAV).

K. K.

BEACH-VOLLEY

TOURNOI OPEN À LA GRANDE-POSTE (ALGER-CENTRE)

Début aujourd'hui et jusqu'au 7 août

Le coup d'envoi du tournoi open de beach volley messieurs, débutera aujourd'hui à 17h, à la Grande poste (Alger Centre) et prendra fin le 7 août. Sept jours de fête donc pour les amateurs de cette discipline.

Cette manifestation est organisée par la ligue de wilaya d'Alger de volley-ball et l'APC d'Alger-Centre en collaboration avec la Direction de la jeunesse, des sports et loisirs de la wilaya (DJS). Une forte partici-

pation est attendue. Plus de 100 participants, issus de plusieurs clubs de la capitale et d'anciens joueurs, de volley-ball, ont annoncé leur participation à cette manifestation tels que le GS Pétrolier, NA Hussein-Dey, RAM Alger, RII Alger, COS, OC Alger, OC Mohammadia et NO Reghaia ainsi que d'anciens volleyeurs à l'instar de Madiou, Hasni, Sebai, Aït Younes, Seksaoui, Berkani, Meziane.

Ce tournoi est dédié à la mémoire de Riadh Boufedji,

figure emblématique du volley-ball algérien décédé en 2007.

Le comité d'organisation est submergé par les inscriptions. Aussi, pour une meilleure maîtrise de la programmation, la commission technique va mettre en place certainement un système de quatre (4) poules à quatre ou cinq paires qui vont se donner la réplique sous forme d'un mini championnat. Toutes les rencontres se dérouleront en semi-nocturne à partir de 18h.

K. K.

HALTÉROPHILIE

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE EN OUGANDA

La délégation algérienne forte de 18 athlètes

PAR AHCÈNE HADJAM

Le coup d'envoi du championnat d'Afrique d'haltérophilie, dont l'Algérie participera avec ses trois catégories (cadettes, juniors et seniors), est donné officiellement aujourd'hui dans le pays des grands lacs, l'Ouganda, qui accueillera cet important événement, jusqu'au 10 août prochain. D'après le directeur technique national de la Fédération algérienne de d'haltérophilie (FAH), Youcef Chekri : « Notre premier objectif est de se qualifier pour les prochains jeux Olympiques de 2010 pour les cadets, et en 2012 à

Londres pour les juniors et les seniors et on va essayer de décrocher le maximum de médailles dans cette compétition continentale. En même temps, c'est une occasion pour préparer les autres échéances, comme les jeux islamiques en Iran le mois d'octobre prochain et le championnat arabe en Libye au mois de décembre ». La délégation algérienne comprend 18 athlètes, il s'agit pour la catégorie cadettes de Naafa Seriak, Hocine Fardjallah, Oualid Bidani, Mohamed Fethi, Yahia Guessas et Adel Belhout. Et pour les juniors, l'Algérie participera avec cinq haltérophiles dont deux filles Faiza

Ben Makhlof, Ahlem Lakhmi, Khireddine Ziane, Omar Halaimi et Amar Mezghiche et dans la catégorie senior qui comporte aussi cinq athlètes dont une fille il s'agit de : Kenza Fillali, Elhabib Lariki, Rabah Chouia, Abdelhamid Mimoune et Souhil Mairif.

Managés par trois entraîneurs Azzedine Babaf (entraîneur junior garçon), Abdenacer Aouina (entraîneur senior messieurs) et Abdelmanaim Yahiaoui (entraîneur senior et junior/dames), dont le chef de la délégation Chaib Riahi et l'arbitre international Lazreg Belarbi.

A. H.

ESCRIME

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE EN INDIVIDUEL ET PAR ÉQUIPES

Le GSP en tête

Le club du GS Pétroliers, a bien marqué son territoire, lors du championnat national d'escrime en individuel, cadets-minimes, et par équipes seniors, qui a été organisé à la salle de l'INFTS/STS de Dély Ibrahim (Alger).

Dans la compétition par équipes deux armes, sabre masculin et féminin et épée masculine, c'est le GSP qui a décroché les prix. Et en individuel, on enregistre également une domination chez les minimes. Cette équipe a rafflé la mise au sabre féminin et masculin. Chez les filles, c'est Amira El Hafaya qui a pris la première place suivie de Lyliya Khermacha. Tandis que chez les garçons, la victoire est revenue à Boubekeur Habbiche, devançant ainsi Ayoub Chihab. Enfin, le fleuret féminin a été remporté par Amira Rouibah de l'IRB Chlef, devant Sonia Abdouche du club du GS Pétrolier. Anis Grabsia, du club du SOC Alger, a obtenu la médaille d'or au fleuret masculin. La médaille d'argent a été acquise par Samir Bouras du CASE Sétif. Dans la catégorie des cadets, grâce à Farès Benchhima et Soraya Chelli, le GSP a remporté la première place.

La première place au fleuret garçons revient à Imed Eddine Halim (IRBO Est) qui a battu en finale son coéquipier Abdallah Aouled; en épée garçons, Walid Bendjilani (ASCH Oran) a réussi à récolter la médaille d'or après avoir vaincu Aïssa Rabah (IRBO Est). Chez les filles, victoire pour Narimane El Houari (OSC) qui a remporté la médaille d'or face à Khadija Zerabib (IRBC).

K. K.

9^È CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

15 pays attendus à Dakar

Le Sénégal accueille, du 6 au 9 août au stadium Marius Ndiaye, la 9^e édition des championnats d'Afrique des Nations aux six armes. Du beau monde est attendu à Dakar puisque « sur les 23 pays que compte la Confédération africaine d'escrime, 15 seront présents », selon Mbagnick Ndiaye, le président de la Confédération africaine d'escrime (CAE), qui a animé, avant-hier, une conférence de presse au salon d'honneur du stade Leopold Sedar Senghor. Sont attendus, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, le Burkina Faso, le Niger, le Mali, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, la Sierra Leone, le Togo, l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo (RDC) et la Nigéria. Alors que le Cameroun, le Gabon, la Namibie, la Somalie, le Congo Brazzaville, la Mauritanie, le Bénin et le Botswana manqueront à l'appel. Pour réussir l'organisation, un budget prévisionnel de 40 millions de francs a été arrêté. Mais, pour le moment, il manque encore 15 millions de francs au comité d'organisation de la compétition. Cependant, il n'y a pas de soucis à se faire, d'après Mbagnick Ndiaye : la compétition aura bien lieu à date échu, « malgré les difficultés rencontrées ».

La Fédération sénégalaise d'escrime, qui abrite ce rendez-vous continental, compte 493 licenciés et espère aligner, lors de ces championnats d'Afrique, 24 tireurs. A noter que le mémorial feu Abdoul Wahab Ba sera célébré le 10 août avec des compétitions au sabre.

A. S.

FOOTBALL

L'Uruguay
prépare
les Fenecs

Pour préparer le match amical contre les Fenecs, le sélectionneur de l'équipe de l'Uruguay, en l'occurrence Oscar Washington Tabarrry a convoqué 29 joueurs pour l'occasion. Rappelons que ce rendez-vous entre dans le cadre de la préparation pour les éliminatoires de la coupe du monde en Afrique du Sud.

En effet, à la tête de la liste Uruguayenne, on trouve l'attaquant Diego Forlá qui joue chez l'Atletico Madrid, ajoutez à cela l'ailier gauche du Barça, Martin Caceres. La surprise de Tabarrry est le fait d'appeler pour la première fois le joueur Rodrigo Lopez Vélez Sarsfield qui évolue dans le championnat Argentin. Son équipe a été récemment couronnée du titre de champion, "Clausura". La liste des joueurs qui viendront à Alger pour affronter les Verts sur la nouvelle pelouse du stade 5-Juillet est composée de 29 éléments. Les Algériens devront croiser le fer devant une équipe de qualité. Il faut souligner aussi que cette confrontation est la première dans l'histoire des deux teams. L'arrivée des champions du monde est fixée pour le 9 août prochain. L'équipe de l'Uruguay prendra l'avion de Montevideo pour une escale à Paris puis rallier Alger. Les Uruguayens prendront leurs quartiers à l'hôtel Hilton. Ils quitteront les terres algériennes le lendemain du match.

M. Y.

LISTE DES JOUEURS
CONVOQUÉS :

Gardiens: Juan Castillo (Botafogo, Brésil), Martin Silva (défenseur), Sebastian Viera (sans équipe).

Défenseurs: Diego Lugano (sans équipe), Diego Godin (Villarreal, Espagne), Carlos Baldit (Reggina, Italie), Andres Scotti (Argentinos Juniors, Argentine), Martin Caceres (Barcelone, Espagne), Bruno Silva (Ajax), Vothele Jorge (Porto), Juan Manuel Diaz (Estudiantes, Argentine), Maximiliano Pereira (Benfica).

Milieux de terrain: Walter Gargano (Napoli), Miguel Amado (défenseur), Sebastian Ilijorn (Villarreal, Espagne), Diego Perez (Monaco), Alvaro Fernandez, Diego Orismnde (Nacional) et Alvaro Pereira (Cristian Rodriguez (Porto), Ignacio Gonzalez (Valence), Jorge Rodriguez (River Plate), Jorge Martinez (Catane, Italie).

Attaquants: Luis Suarez (Ajax), Sebastian Abreu (Aris Salonique, Grèce) et Edinson Kapani (Palerme, Italie), Rodrigo Lopez (Beleiet Sarsfield de l'Argentine), Sebastian Fernandez (Banfield, en Argentine), Diego Forlán (Atletico Madrid).

Des entraîneurs de D 1 font
le point sur le stage d'intersaison

Comme on le sait tous, les vacances d'été sont déjà terminées. Les footballeurs ont profité d'une période de préparation. Tout le monde croit dur comme fer que son équipe est la meilleure qui soit et qu'elle serait le leader cette saison. Mais, comme tout le monde le sait également, il n'y aura qu'un champion.

PAR MAHDI YAMENI

L'an dernier, c'est l'ESS qui s'est installée sur le trône. Cette saison, on dit que le meilleur effectif est de l'aigle noir. Mais, le football n'est pas une science exacte, on peut avoir de bonnes surprises comme des mauvaises. L'an dernier, le CABBA a fait sensation. Le



Les canaris déjà concentrés dans leur préparation de la saison 2009/2010.

PH/D.R.

CRB a décroché la coupe d'Algérie, le MCA qui jouait sa survie s'est classé 5e du groupe. Le MCEE qui jouait sa première saison en D1 depuis sa création a terminé 8e. Voilà qu'il ne reste pas beaucoup pour qu'un autre exercice

commence. On a voulu connaître la température dans certains clubs en contactant les premiers responsables de la barre technique de chaque équipe pour donner leur avis sur les stages de préparation.

M. Y.

ASO :

SAÏB : «J'AI DÉGAGÉ UN
GROUPE DE 20 JOUEURS»

«On a effectué un bon stage dans l'ensemble, mais ce qui m'intrigue c'est mon attaque. Comme vous le savez, Soudani et Boukhari ont contracté des blessures. Je suis dans l'embarras puisque je n'ai plus d'attaquant de métier sur qui je peux compter mis à part Biaga. Je dois trouver une solution d'ici le mercato. J'ai aussi Zaoui qui souffre toujours et il est fort probable qu'il ne soit pas sur le terrain contre l'USMH. Pour ce qui est du stage, je

pense que j'ai dégagé un groupe de 20 joueurs. De ce groupe, je dégagerai le onze qui affrontera l'USMH. Pour ce qui est de la première journée, je ne veux pas me focaliser sur cela, histoire d'éviter de mettre de la pression sur mes joueurs qui pourrait nuire à notre début de saison. En plus, le premier rendez-vous n'est pas vital. Pour finir, je dirai que chaque joueur aura sa chance tout au long de la saison. Il y aura 36 matches et chaque aide pourrait faire la différence.»

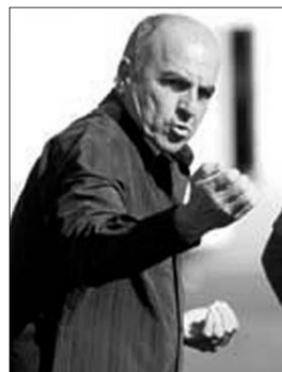


MCA :

MICHEL : «SATISFAIT
DU STAGE»

«Le stage à Wisla (Pologne) s'est déroulé dans de très bonnes conditions. On a travaillé des bases de jeu. Ce qu'on visait c'est d'augmenter la charge de travail et le volume de jeu. Notre but c'est de récupérer comme il se doit le ballon pour aller rapidement vers l'avant et alimenter les attaquants. c'est ce qui faisait notre point faible l'an dernier. Les joueurs ont bien répondu. Néanmoins, pour qu'un stage soit réussi, il faut une unité et une solida-

rité dans le boulot, c'est ce que j'ai trouvé en Pologne. Un groupe qui a la rage du travail. Maintenant, il faut trouver des raisons pour croire en nos capacités. Un stage dit réussi doit pouvoir donner des forces pour maintenir un rythme élevé toute l'année, c'est-à-dire une réelle envie de progresser. Ce qui est certain, je suis satisfait du stage et des nouvelles recrues qui vont faire parler d'elles cette année, c'est clair.»



WAT :

BOUALI : «ON A
ATTEINT NOTRE
OBJECTIF»

«Dans l'ensemble, le stage a été fructueux. Je dirai qu'on a atteint l'objectif qu'on avait tracé. On a joué 5 matches sur les 6 programmés. Les joueurs ont bien répondu au travail. Ils ont suivi les consignes à la lettre. Il n'y a pas eu de dérapage comme on le voit souvent dans les stages. Un point noir, qu'on peut retenir de ce stage, c'est que les rencontres qu'on a jouées ont connu un peu de violence. Malheureusement, c'est la mentalité des joueurs arabes en général. Néanmoins, on a repris le boulot dans notre fief pour préparer comme il se doit notre premier client qui sera le MSPB. Je pense qu'on a les moyens de débiter le championnat en beauté.»



MCEE

CASTELLAN : «NOUS
SOMMES PRÊTS POUR
LE COUP D'ENVOI»

«A mon arrivée, il m'a fallu un peu de temps pour m'adapter à ma nouvelle équipe. Il fallait donner le ton à ma troupe et c'est ce que j'ai fait. Le groupe a répondu favorablement. C'est un groupe qui veut travailler. Je pense qu'il pourra réaliser quelque chose cette saison. En tous les cas, on est là à veiller au grain pour maintenir la cadence. Pour notre premier test, on devra se déplacer. L'équipe devra faire sensation pour donner de la confiance à son public qui attend plus que l'an dernier où le MCEE avait terminé la saison 8e. Dans l'ensemble, on a fait un bon travail. On a joué des joute amicales qui ont fait replonger le groupe dans le bain de la compétition. En somme, je dirai qu'on est prêt pour le coup d'envoi face à la JSMB.»

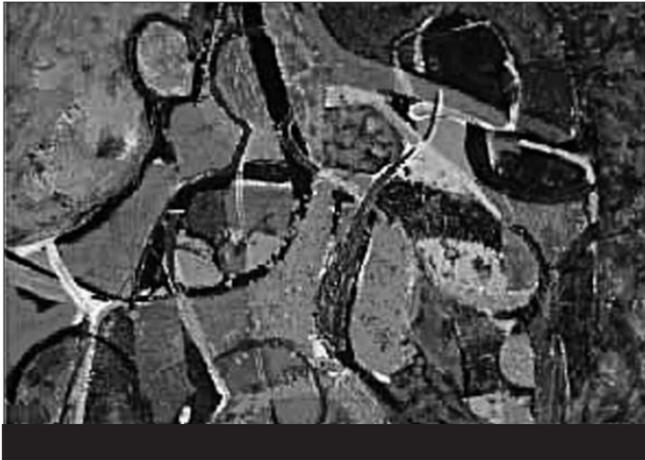
EXPOSITION «MESLI L'AFRICAIN» AU MUSÉE DES ARTS MODERNES

Entre totems et tabous, la «véhémence algérienne»

Par ces températures caniculaires, entre shopping et crème glacée, le MAMA de la rue Larbi Ben-Mhidi, constitue, avec ses expositions chatoyantes, la halte idéale pour les adultes et enfants en balade estivale. Car si le Panaf a fermé ses portes, les expos sont encore là pour nous dire le talent des plasticiens et autres photographes du continent.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

Dans ce temple à l'art moderne consacré, l'espace est actuellement habité par deux expositions. L'une du peintre algérien Choukri Mesli, intitulée «Mesli l'Africain» et l'autre, d'un ensemble de photographes du continent, intitulée «Reflets d'Afrique». Nous avons commencé notre visite par les étages inférieurs, dédiés à l'art éclatant d'africanité de l'enfant du groupe Aouchem créé en 1967. Si la formation académique européenne qu'il a reçue de 1954 à 1960 à l'École des Beaux-Arts de Paris, a tenté de lui inculquer, dixit Maurice Estève, la règle du «un jaune chante au voisinage du bleu et hurle à proximité d'un rose», les toiles de Mesli sont la preuve de sa résistance face à tout diktat esthétique. En effet, c'est un déferlement de couleurs d'une vivacité toute berbère qui transportent d'emblée le visiteur. C'est là, selon les mots par lesquels il se définit lui-même, toute «la véhémence algérienne». Une petite fraction de la rage de couleurs et de formes qui caractérisent un continent où l'art plastique règne également en maître. Après des peintures datant des années 50 et qui transmettent la mort et le deuil



viennent celles des années 80, dédiées aux ancêtres et aux totems. Une explosion de la couleur et de la forme. Puis celles des années 90, un infini de corps féminins noyés dans une brume de bronze et d'or.

Bombes et hurlements sur toile

«Le Christ hurlant sous vos bombes», datant de 1951, représente un jeune homme barbu aux longs cheveux sombres, vêtu de vêtements couleur de tempêtes, la bouche ouverte sur un cri inaudible ; les yeux rouges. Derrière lui, des corps, des armes, un chaos sanglant grassement souligné de noir.

Ce tableau semble prophétique au regard de ce qui a suivi. Pareillement dans les toiles, «Sétif» et «Sakiet Sidi-Youcef», datées d'avant 1962, les cadavres s'allongent, entremêlés dans la mort, sur le bitume ou les ruines d'un logis détruit. Le noir, le marine, le vert sombre contrarient le blanc spectral et le vert laiteux comme annonciateur de lieux plus pacifiques pour la jeune femme massacrée de Sakiet Sidi Youssef. Dans les toiles des années 80, les femmes sont là, dessinées comme celles des gravures rupestres du Tassili. Des losanges, des triangles, des damiers, des corps en mouvement semblent déjà esquisser les danses et les rythmes des corps en mouvement des années

90. «Ancêtres» et «Procession des ancêtres» sont des tableaux qui évoquent un univers saharien et guerrier, par la puissance des lignes géométriques qui captent l'œil et les couleurs qui l'éclaboussent et le combinent. Les verts, les bleus et les rouges sont toujours soulignés de noir. Mais d'un noir à la fois festif et agressif comme des lances guerrières, des boucliers ou des roues. C'est dans un monde de forteresses, de mosaïques, de flots et de cieus déchaînés que l'œil se noie avec délice. La «Procession des ancêtres» est un patchwork étincelant où s'agitent déjà le «Z» des Imazighen. Des chevaux encore, des guerriers, des femmes en rondeurs spiralées, les mille et un signes des tapis maghrébins... Un monde fier, gorgé de signes et de sens. «Choukri nous transmettait son énergie et sa rigueur. Il nous poussait à aller au-delà du réel, nous intimant à ce qui le constituait en propre déjà : les rites, les traces, les symboles du continent africain», témoigne Rachid Korāichi à ce propos dans le catalogue de l'exposition.

Des femmes-luths et des femmes-amphores en mouvements

Ce signe gorgé d'un sens immédiatement capté, happé ; saisi au vol par le regard, est ce qui caractérise le travail de l'ar-

tiste tlemcenien. «Le signe magique a manifesté le maintien d'une culture populaire, en laquelle s'est longtemps incarné l'espoir de la nation, même si par la suite une certaine décadence de ses formes s'est produite sous des influences étrangères. Ainsi de tous temps, à travers les œuvres des artistes-artisans une rigueur intellectuelle, caractéristique de notre civilisation, du Nord au Sud, s'est maintenue, exprimée notamment dans des compositions géométriques», peut-on également lire dans le «Manifeste» du groupe Aouchem adopté et publié en 1967 à la naissance du rassemblement dont Mesli faisait partie. Ces formes géométriques, qui persistent dans les tableaux des années 90, deviennent un écrin pour les corps féminins qui littéralement y explosent. Femmes-luth et femmes-amphores, toujours soulignées d'un noir qui a complètement changé de rôle depuis les années 50.

Au bain, dansant pour l'artiste ou couvertes d'arabesques de henné, la technique qui les représentent évoquent irrésistiblement autant la terre cuite que l'or vieilli des musées de la Préhistoire. A la fois massives et souples, ces femmes dorées se détachent et se juxtaposent sur des fonds saturés de signes. Dans «Splendeur africaine», la femme assise sur un talon et les bras relevés semblent autant poser que se reposer. Le tableau emprunte aux tons des peintures rupestres. Les dessins géométriques aux couleurs vibrantes s'y font bordure.

Mesli vit et travaille en France depuis 1994, année de l'assassinat de Ahmed Asselah, directeur de l'École des Beaux-arts d'Alger et de son fils Rabah. Il est le président d'honneur de la Fondation créée par Anissa Asselah à leur mémoire.

K. T.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Souad Massi et Waâd triomphent



Les deux stars, l'algérienne Souad Massi et la Saoudienne Waâd se sont distinguées lors de la 9^e soirée du Festival international de Timgad par leur interprétation remarquable.

L'avant-dernière soirée de cette manifestation a été marquée par une fusion entre la musique algérienne, un cocktail de raï et de chaâbi avec une touche de Souad Massi et la musique orientale venue du Golfe et interprétée suavement par la Saoudienne Waâd qui ont été longuement ovationnées par le public de Thamugadi. La deuxième partie de la soirée a été marquée par des notes orientales du Golfe et la voix de Waâd. Elle a notamment repris une chanson de la cantatrice Warda El-Djazairia Fi youm wa lila et une autre du célèbre chanteur saoudien Mohamed Abdou Abaâd kountoum wa la karibin. Souad Massi, qui s'est dite impressionnée par le public de Timgad qui la découvre pour la première fois, a souligné que la thématique de ses chansons est inspirée de la réalité et de ses expériences personnelles.

7^E ÉDITION DU FESTIVAL DE LA MUSIQUE KABYLE

Béjaïa rendra hommage à Abdelwahab Abdjaoui

El-Ghazi, Boudjemaa Agraw, Louisa, Céline et Gnawa, entre autres, sont attendus au Festival à Béjaïa, du 5 au 8 août. Neufs plateaux, répartis entre le théâtre Abdelmalek-Bouguermouh, la maison de la Culture et l'esplanade de la place Gueydon sont retenus.

Organisé par le comité des fêtes de la ville de Béjaïa, l'événement est dédié à cheikh Abdelwahab Abdjaoui, compagnon proche de Saddek Abdjaoui, qui a beaucoup fait pour la promotion du patrimoine andalou ou moderne. Né en 1925, cheikh Abdelwahab a produit plus de 100 chansons dont la plus connue de toutes et qui garde encore toute fraîcheur Ah bel yazit-chanté et interprété en duo avec cheikh Saddek. Un conte qui narre une rencontre entre un chacal et un coq.

3^E ÉDITION DU FESTIVAL DU CINÉMA ARABE À ORAN

L'Égypte remporte 2 Ahaggar d'or

Le jury du 3^e Festival international du film arabe d'Oran, dans l'Ouest algérien, a attribué, jeudi soir, l'Ahaggar d'or du meilleur long métrage à Khaltat Fawzia de l'Égyptien Magdi Ahmed Ali. Ce film a également remporté le Ahaggar d'or du meilleur rôle féminin grâce à l'interprétation de l'Égyptienne Ilham Chahine, l'Algérien Hassane Kechache se voyant attribuer le prix du meilleur rôle masculin dans Ben Boulaïd du cinéaste algérien Ahmed Rachedi.

Le Ahaggar d'or de la meilleure réalisation est allé au Marocain Nouredine Lakhmari pour Casanegra. Les jours d'en- nui de Abdellatif Abdelhamid (Syrie) a obtenu le Ahaggar d'or du meilleur scénario tandis que Le sel de la mer d'Anne Marie Jacir (Palestine) a reçu le prix spécial du jury.

Celui-ci était présidé par le cinéaste palestinien Rashid Mashraoui dont le pays était l'invité d'honneur. Cette troisième édition du Festival du film arabe s'est déroulée du 23 au 30 juillet à Oran où onze longs métrages et quinze courts métrages ont été projetés.

CONGRÈS «SEMER L'ESPÉRANCE» DE LA TARIQA ALAQUIA À MOSTAGANEM

Un parlement d'enfants a clôturé sereinement les travaux

«L'Avenir» était le dernier thème abordé hier, septième journée du Congrès international de la Tariqa Alaouia à Mostaganem. Pour clôturer cette semaine des conférences-débats, des concerts spirituels et de «Dhikr Allah», un parlement composé d'enfants a été élu à la présidence des travaux. Une synthèse et des recommandations ont été élaborés au terme d'une semaine riche en événements et en polémiques. A l'occasion de la célébration de son centenaire, l'avenir souhaité par la tariqa se veut porteur d'espoir et fondé sur les valeurs morales et spirituelles. En vue de la construction du monde de demain, les participants ont insisté sur les défis à relever pour promouvoir l'émergence de talents, de projets et de réalisations

concrètes. Les synthèses des 6 premières journées ont été lues par les personnalités qui en ont successivement présidé les thématiques. A savoir «La Terre», «L'éducation d'éveil», «La communication et les médias», «La mondialisation», «La Révélation» et «La spiritualité et le soufisme». Djibril Sene, ex-ministre et ancien président de l'Assemblée nationale du Sénégal, Mhamed Seddiki, recteur de l'université de Mostaganem, Ferhat Balamane, professeur de psychologie à l'université d'Alger, Abdellatif Bernossi, président de l'Ordre des experts-comptables du Maroc, Cheikh Abdallah Mjded, théologien et imam de la Grande Mosquée de Mostaganem et Eric Geoffroy, islamologue et spécialiste du soufisme à l'université de

Strasbourg ont assuré les interventions finales. Cheikh Adlen Khaled Bentounès, le guide spirituel actuel de la Tariqa Alaouia devait prononcer le discours de clôture. Rappelons que les travaux du congrès se sont bien déroulés malgré la grande polémique née à la suite de la demande du HCI de retirer les miniatures anciennes reproduites dans le dernier ouvrage du Cheikh de la Tariqa alaouia. Ces miniatures, très connues dans le monde musulman, représentent les compagnons de Prophète, Que le salut soit sur lui, et ce dernier dont le visage est invisible, au cours de différentes périodes de leur vie. Cheikh Bentounès avait opposé un nict catégorique à la demande du HCI et en a référé à l'arbitrage d'institutions islamiques reconnues. K. T.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°42/2009

La Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Aïn Defla lance un avis d'appel d'offres nationale ouvert pour **CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE FONDAMENTALE TYPE BASE 05 ELHADJAJ **TIBERKANINE**** réparti en 05 LOTS SUIVANTS :

Lot n° 01 : Bloc administration + enseignement

Lot n° 02 : Bloc logement de fonction

Lot n° 03 : VRD

Lot n° 04 : Climatisation

Lot n° 05 : Poste transformateur + alimentation des blocs en énergie électrique + éclairage extérieur.

Les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment **activité principale** et qui sont intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau d'études

Belhadad chez BET ASTER 60-Logements LSP Ain Defla contre paiement de 1.000,00 DA qui constituent les frais de reproduction.

Les offres à accompagner des pièces suivantes :

A/ OFFRE TECHNIQUE :

1-Registre du commerce (nouvelle immatriculation) copie légalisée

2-Casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie légalisée)

3-Certificat de qualification et de classification professionnelles activité principale bâtiment (copie légalisée)

4-Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale

5-Le délai et planning d'exécution des travaux, objet du marché pour chaque lot

6-Attestations de bonne exécution délivrées par les différents services contractants (copie légalisée)

7-Liste des moyens matériels accompagnée des pièces justificatives (cartes grises, P-V d'huissier de justice)

8-Liste des moyens humains visée par CNAS accompagnée de diplôme (copie légalisée) pour le personnel public cachetée et signée

9-Extrait de rôle (copie légalisée)

10-Mises à jour (CNASAT, CASNOS et CACOBATPH) (copies légalisées)

11-Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2008-2007-2006) établis et visés par un comptable agréé et les services compétents (copie légalisée)

12-Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée.

B/OFFRE FINANCIÈRE :

-Lettre de soumission dûment remplie, signée et datée

-Les cahiers des prescriptions spéciales, des prescriptions communes, des clauses administratives générales, signés et datés

-Bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif-

estimatif dûment rempli, signé et daté.

Les offres technique et financière doivent être remises dans deux enveloppes séparées et portant pour la première : la mention «**Offre technique**» et pour la seconde : la mention «**Offre financière**» et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et strictement anonyme et ne doit porter que la mention «**Avis d'appel d'offres national ouvert pour la CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE FONDAMENTALE TYPE BASE 05 ELHADJAJ **TIBERKANINE** LOT N°..... «A NE PAS OUVRIR»** et adressées à

M. Le Directeur du logement et des équipements publics, Bd 19-Mars, wilaya de Aïn Defla.

La date de dépôt des offres est fixée au **08 août 2009 avant 12h00.**

Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date fixée pour le dépôt des offres.

L'ouverture des offres technique et financière aura lieu au siège de la Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Aïn Defla en séance publique le même jour fixé pour le dépôt des offres à **treize heures (13h00 mn).**

Les soumissionnaires sont invités à assister aux séances d'ouverture des plis.

Le Directeur

Midi Libre N° 728 Ven. 31 juillet - Sam. 1^{er} août 2009 - ANEP 774 650

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA D'ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°12/CFA/2009

1. La conservation des forêts de la wilaya d'Alger lance un avis à la consultation, pour l'acquisition de fourniture d'unités d'élevage dans le cadre du Programme des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), année 2009.

2. Sont admis à concourir, tous les fournisseurs éligibles

3. Le dossier de consultation peut être demandé ou retiré gratuitement pendant les jours et heures ouvrables à l'adresse suivante : 9, rue des Trois-Frères-Djillali, Birkhadem

4. Les soumissions doivent parvenir sous pli cacheté, fermé, anonyme et portant la seule mention : «**A ne pas ouvrir**»

Avis d'appel d'offres n°12/CFA/2009

Acquisition de fourniture d'unités d'élevage familial.

A la conservation des forêts de la wilaya d'Alger à l'adresse sus-citée, le **18 août 2009** correspondant à la date de dépôt des offres et ce avant **12h00.**

5. Les soumissionnaires sont invités à assister aux séances d'ouverture des plis qui se tiendront au siège de la conservation des forêts le jour de dépôt des offres à **14h00.**

6. Les fournitures, objet de la présente consultation, sont répartis en quatre (04) lots suivant le tableau ci-dessous.

N°lot	Modules		
	Désignation	Quantité	Composante du module
01	Elevage bovin	23	03 vaches primipares
02	Elevage ovin	10	10 brebis et 02 béliers
03	Elevage apicole	11	10 ruches pleines et 10 ruches vides + accessoires
04	Elevage cynicole	02	10 lapines et 02 mâles + équipement

N.-B : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots :
Constitution du dossier :

***Offre technique**

-La déclaration à souscrire remplie, signée et datée
-Le cahier des charges soigneusement rempli, daté et paraphé par le soumissionnaire
-Copie légalisée du registre du commerce ou agrément

-L'extrait de rôles apuré ou avec échéancier de paiement

-Copies légalisées des attestations de mise à jour envers les organismes fiscaux et parafiscaux

-Copies légalisées de la carte d'immatriculation fiscale
-Le casier judiciaire n°03 pour les personnes physique ou du gérant pour les personnes morales

-Délai de livraison pour chaque lot
-Justification de la disponibilité du

cheptel, matériel spécialisé et équipement.

***Offre financière**

-La lettre de soumission remplie, datée et signée

-Le bordereau des prix unitaires rempli, daté et signé

-Le devis estimatif et quantitatif rempli, daté et signé.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **120 jours** à compter de la date fixée pour le dépôt des offres.

Midi Libre N° 728 Ven. 31 juillet - Sam. 1^{er} août 2009 - ANEP 774 532

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجلفة

دائرة الإدريسية

بلدية الإدريسية

الرقم:...../2009

إعلان عن إلغاء منح مؤقت (01 / 2009)

طبقاً لأحكام المادة 43 الفقرة 02 من المرسوم الرئاسي رقم : 02 / 250 المؤرخ في : 24 / 07 / 2002 المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم : 03 / 301 المؤرخ في : 11 / 09 / 2003 المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم 08 / 338 المؤرخ في 26 / 10 / 2008 المتضمن قانون الصفقات العمومية.

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي للإدريسية وبعد عملية فحص وتدقيق لجنة الصفقات البلدية بمحضري تحليل وتقييم العروض والخاص بالمشروع التعلق بـ : تهيئة الدخل الرئيسي الشمالي للمدينة. تم إلغاء المنح المؤقت لمقولة النوي محمد. حيث أصبحت في المرتبة الثانية بعد مقولة عاببي ميلود.

وذلك بعد الإعلان عن المنح المؤقت رقم 01 / 2009 الصادر بجريدتي المواطن وميدي ليبر يوم : 07 / 06 / 2009. رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 728 Ven. 31 juillet - Sam. 1^{er} août 2009 - ANEP 774 574

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE BÉJAÏA

AVIS D'INFRACTUOSITÉ

La Conservation des forêts de la wilaya de Béjaïa informe les soumissionnaires à l'avis d'appel d'offres national ouvert n°03/2009 paru dans les quotidiens nationaux *Midi Libre* du **21/06/2009** et *El Moustakbal* du **22/06/2009** qu'à l'issue des jugements des offres, le lot n°16 demeure infructueux pour motif : **délais inférieurs à ceux prévus.**

Le Conservateur des forêts de la wilaya de Béjaïa

Midi Libre N° 728 Ven. 31 juillet - Sam. 1^{er} août 2009 - ANEP 774 918

LUTTE CONTRE LE CHOLESTÉROL

Habitudes à perdre, habitudes à prendre

Un taux de cholestérol trop élevé peut être contrôlé par des médicaments. Mais votre régime et votre style de vie sont au moins aussi importants. Voici quelques habitudes à prendre et à perdre pour lutter contre le cholestérol.

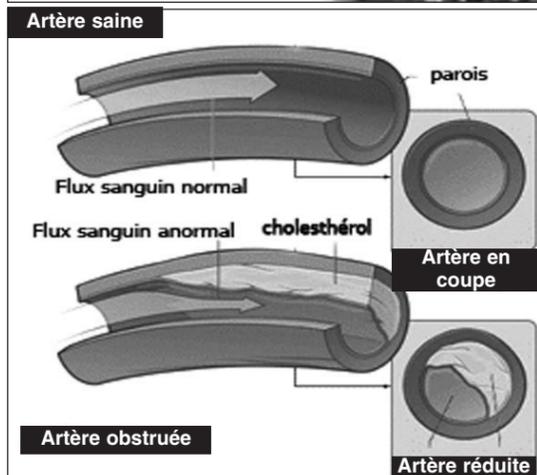
PAR SORAYA HAKIM

Des habitudes à perdre pour éviter le cholestérol

Avoir un taux de "mauvais" cholestérol trop élevé, c'est parfois une question de génétique plutôt que de mauvais régime (au sens habitudes alimentaires). Mais si votre médecin vous a récemment diagnostiqué une hypercholestérolémie, voici quelques réflexes que vous pouvez chercher à éliminer, pour vaincre votre cholestérol.

Manger sans restriction

Avoir un poids de santé et éviter le surpoids est un élément important dans le contrôle du cholestérol. Si vous ne savez pas comment mincir, commencez par une stratégie extrêmement simple : diminuez les portions de ce que vous mangez. Si vous avez l'habitude de vous resservir deux fois, passez à une fois. Remplissez moins votre assiette, ou utilisez des assiettes plus petites. Quand vous prépa-



rez le repas, mesurez ce que vous mettez dans les casseroles au lieu de simplement mettre au jugé. Même si vous ne changez rien d'autre, c'est souvent un bon début.

Cuisiner au beurre

En dehors de la quantité de ce que vous mangez, la qualité peut aussi être revue. Commencez par éviter de cuisiner au beurre; remplacez-le par des huiles végétales qui augmenteront votre taux de "bon" cholestérol (huile de colza ou

huile d'olive ou mélange des deux). Si le beurre vous manque, prenez de temps en temps une bonne tartine sur du pain. Vous en profiterez, et vous contrôlerez mieux les quantités.

La viande à tous les repas

C'est une habitude chez nous, au point que beaucoup de cuisinières ont du mal à organiser un repas sans viande. Pourtant, cela peut apporter une variété bienvenue dans la cuisine! Découvrez en particulier les légumineuses, riches en fibres, peu caloriques très économiques... et qui ne contiennent pas de cholestérol.

Des habitudes à prendre pour lutter contre le cholestérol

Les personnes qui consomment plus de fruits et de légumes ont tendance à avoir moins de cholestérol que les autres. Est-ce le rôle des fibres, des antioxydants ou simplement le fait que si l'on mange plus de fruits, on aura moins tendance à manger des aliments riches en cholestérol? C'est difficile à dire. Mais le conseil est facile à appliquer!

Manger du poisson

Le poisson, en particulier les poissons gras comme le saumon, les truites ou le thon, contient des acides gras essentiels bénéfiques, qui protègent le cœur. Pensez donc à en consommer à la place de la viande, au moins deux fois par semaine. Si vous trouvez que le poisson frais est trop cher, pensez au surgelé, aux conserves... et même à l'humble surimi, qui a des qualités nutritionnelles même s'il ne peut être qualifié de gastronomique.

S. H.

CONSÉQUENCE DE L'EXPOSITION DU FŒTUS À LA POLLUTION

Le QI et le poids à la naissance diminuent

PAR INES AMROUDE

Les femmes enceintes doivent décidément se méfier de la pollution. En avril 2009, la pollution atmosphérique avait été liée à une diminution du poids du bébé à la naissance. Aujourd'hui, une nouvelle étude américaine montre qu'elle aurait un impact négatif sur le développement du cerveau des fœtus. A l'âge de 5 ans, les enfants présenteraient un quotient intellectuel (QI) plus faible.

Réalisée sur des femmes enceintes puis sur leurs enfants, cette étude américaine a été faite en deux temps par l'équipe du Dr Frederica Perera, de la Columbia University de New York. Tout d'abord, des femmes enceintes vivant dans les quartiers pollués de New-York ont été suivies. Leur air environnement a pu être étudié grâce à des dispositifs d'analyses portables. Une fois né, chaque enfant a été suivi par des pédiatres jusqu'à un test final à l'âge de 5 ans pour calculer leur QI. Résultat : ceux dont la mère était dans un environnement plus pollué que les autres lors de leur gestation ont

obtenu des résultats aux tests de QI inférieurs de 4 à 5 points.

Il faut souligner qu'une différence de 4 ou 5 points dans un test de QI ne va pas entraîner de différence notable dans l'épanouissement de l'enfant. Il sera tout aussi capable de lire ou d'écrire. Néanmoins, ces résultats tendent à montrer que l'environnement au cours de la grossesse peut avoir une influence sur le développement du cerveau de l'enfant.

Les méfaits de la pollution pour les femmes enceintes ne s'arrêtent pas là. En effet, Le niveau de pollution aurait un impact sur le poids d'un bébé à la naissance. La pollution liée au trafic routier serait davantage mise en cause, surtout lors du 1^{er} et du dernier trimestre de grossesse. Les bébés exposés à de fortes concentrations auraient un poids plus faible, voire beaucoup plus faible que les autres.

La pollution atmosphérique peut être très dangereuse et peut causer des maladies respiratoires : les particules fines se déposent dans les bronches et altèrent le système respiratoire. L'exposition des femmes enceintes à cette pol-

lution serait également dangereuse pour le développement des enfants : les particules polluantes réduiraient l'activité cellulaire ou le passage d'oxygène et de nutriments entre la mère et le fœtus.

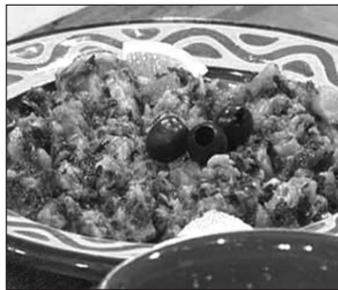
C'est en tout cas ce que démontrent les résultats d'une enquête scientifique récente. L'étude a été menée sur 336 000 naissances, qui ont eu lieu entre 1999 et 2003. Les mères ont été interrogées sur leur statut marital, leur éducation, si elles étaient fumeuses ou non et surtout l'endroit où elle vivait pendant la grossesse. L'étude quotidienne de la pollution atmosphérique fournie par l'Agence de Protection Environnementale Américaine, a permis aux chercheurs de relier la pollution et le poids des bébés. Ils ont alors constaté de fortes concentrations en polluants, notamment produits par le trafic routier, semblent ainsi ralentir le développement foetal. Mais d'autres recherches doivent être menées pour écarter les autres causes éventuelles, telles que la génétique, la situation socio-économique, l'alimentation...

I. A.



Cuisine

Aubergines en salade



Ingrédients :

4 aubergines mûres et fermes
4 tomates
4 gousses d'ail
1 bouquet de persil
1 pincée de basilic
40 g de fromage râpé
2 c. à soupe de jus de citron
2 à 3 c. à soupe de vinaigre
3 c. à soupe d'huile d'olive
Sel

Préparation :

Peler les tomates, les égoutter, couper la pulpe en tout petits morceaux. Essuyer et couper les aubergines en fines tranches dans le sens de la longueur.

Mettre ces tranches dans un plat avec du sel afin de les faire dégorger une demi-heure. Les Presser pour les vider au maximum de leur eau, puis les mettre au four position grill, après les avoir imbibé d'huile d'olive jusqu'à ce qu'elles s'attendrissent. Mélanger dans un saladier, la pulpe de tomates, le persil et le basilic, l'ail hachés et le fromage râpé. A la sortie du four mettre les aubergines dans le plat de service, les recouvrir avec les tomates, ajouter l'huile d'olive, le jus de citron et un filet de vinaigre, du sel. Mettre quelques heures au frigo, puis servir.

Gâteau au yaourt et aux fruits confits



Ingrédients :

1 sachet de levure
2 pots de yaourts
1 pot d'huile
4 pots de sucre
6 pots de farine
4 oeufs
75 g de fruits confits
Beurre (pour le moule)

Préparation :

Préchauffer le four th 6 (180°). Couper les fruits confits en petits morceaux.

Mélanger tous les ingrédients dans un saladier en respectant l'ordre de la liste des ingrédients. Beurrer un moule à manqué et verser la pâte dedans. Enfourner et faire cuire 40 min.

Sortir le gâteau du four, laisser tiédir et démouler. Servir froid.

LE LOOK ET SILHOUETTE

Donner l'illusion d'avoir de longues jambes

Vous êtes petite ou un peu ronde et vous aimeriez que vos jambes paraissent plus longues et plus fines ? Grâce à quelques astuces mode, vous saurez comment donner l'illusion d'une silhouette longiligne !

Ne coupez pas votre silhouette :

D'une manière générale, il vaut mieux s'orienter vers tout ce qui donne l'impression d'une silhouette "harmonieuse" (ensemble de même couleur, etc.). Évitez aussi les ceintures taille basse qui raccourcissent visuellement l'allure. Évitez également les pantacourts, ainsi que les jupes à mi-mollet qui donnent eux aussi l'impression de jambes plus courtes. "Préférez une jupe courte de forme un peu trapèze si vous êtes ronde. Et si vous êtes fine, optez pour une jupe droite, voire une jupe longue en choisissant toujours une taille haute.

Allongez les extrémités :

Pour cela, évitez les tailles basses très marquées qui allongent le buste, mais raccourcissent les jambes. Faites l'impasse éga-



lement sur les hauts très amples à manches bouffantes qui "écrasent" le bas du corps. Préférez des tops très ajustés que vous rentrerez dans la jupe ou le jean. "Si vous êtes ronde et que les pantalons taille haute ne vous avantagent pas, tournez-vous vers des robes empire marquées sous la poitrine et portez des talons. Cela donne immédiatement une impression de longueur.

Les hauts qui descendent jusque sous les hanches sont eux aussi à bannir. Ils cassent trop la silhouette. Enfin, de manière générale, optez pour du long en bas et faites descendre le pantalon ou la jupe au maximum en ne laissant dépasser que le bout de la chaussure.

Côté chaussures :

Evidemment, vous devrez porter des talons en toutes occasions ! Si vous craignez pour votre équilibre, choisissez des modèles compensés qui permettent de gagner encore quelques centimètres avec plus de confort.

Plus les chaussures seront fines et de couleur claire, plus elles se fondront dans la continuité de la jambe. Évitez les modèles fermés et qui montent sur la cheville : ils cassent totalement la longueur et n'avantagent pas les mollets !

CONSEILS PRATIQUES

Astuces pour économiser l'eau

L'eau est une ressource précieuse et chaque jour nous consommons ou "gaspillons" en moyenne 150 litres d'eau. Comment réduire vos factures d'eau ? Voici quelques astuces pour limiter le gaspillage.

- Le premier réflexe à adopter pour économiser l'eau est de maintenir le robinet fermé quand vous brossez vos dents ou lavez la vaisselle...

- Équipez-vous d'un robinet de douche thermostatique : un robinet de douche classique entraîne la perte de grandes quantités d'eau, remplacez-le par ce système, vous ferez de grosses économies...

- Un réducteur de débit peut aussi être placé sur le pommeau classique de votre douche. Ce dispositif permet une économie d'eau de 50 %.

- 15 litres d'eau sont évacués dans la chasse d'eau chaque jour... Grâce à un dispositif à double commande qui se fixe

sur la chasse d'eau, vous pouvez choisir de libérer 3 ou 6 litres.

- Pour l'électroménager (lave-linge et lave-vaisselle), regardez bien si l'étiquette "énergie" figure sur l'appareil, elle vous indiquera sa consommation moyenne.

- Si vous avez un jardin, réutilisez l'eau de pluie pour l'arrosage en la collectant dans un bidon. Pour l'arrosage des plantes, préférez le soir, car la nuit favorise le maintien de l'humidité des sols.

- Le calcaire est l'ennemi des canalisations : vérifiez la tuyauterie, car en cas de fuite au robinet, vous pouvez perdre jusqu'à 100 litres d'eau par jour !

- Quand vous faites la vaisselle à la main, utilisez les deux bacs d'eau : l'un pour le rinçage, l'autre pour le lavage.

- En moyenne 120 litres d'eau sont utilisés pour alimenter une baignoire ! Optez pour la douche, vous réaliserez d'importantes économies.



Trucs et astuces

Soulager le mal de tête dû au soleil



Allongez-vous un petit moment dans l'obscurité, les yeux fermés, avec quelques feuilles de menthe fraîche disposées sur votre front. Vous pouvez également prendre une infusion de camomille.

Calmer les démangeaisons



Prenez un coton et imbibez-le d'eau précieuse ou de vinaigre, appliquez à l'endroit où ça vous gratte et c'est fini !

Calmer les coups de soleil



Appliquez sur la brûlure une rondelle de tomate bien mûre. Cela marche aussi avec un sachet de thé préalablement humidifié, qui vous procurera en plus une sensation de fraîcheur.

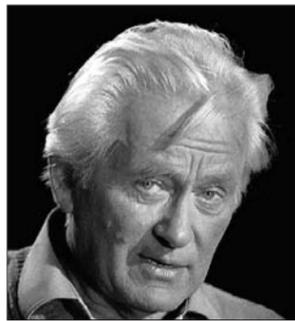
Contre le mal des transports



Mangez une pomme avant de prendre la route. Sinon, sucez de la réglisse ou un demi-citron. Le goût acide de cet aliment vous aidera à lutter contre le mal des transports.

ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1924 Georges Charpak



Né le 1^{er} août 1924 dans le village de Dubrowica en Pologne (aujourd'hui Doubrovytsia en Ukraine), est un physicien français, lauréat du prix Nobel de physique 1992. Sa famille émigre en France alors qu'il a sept ans. Durant la Seconde Guerre mondiale, dès 1941, il entre dans la

Résistance. En 1943, il est arrêté et interné à la prison Centrale d'Eysses avant d'être déporté au camp de concentration de Dachau en Allemagne ; il y reste pendant un an, sa pratique de plusieurs langues contribuant selon lui à sa survie. Il devient citoyen français en 1946. Ses études dans les classes préparatoires au Lycée Saint-Louis à Paris lui permettent d'être admis à l'École nationale supérieure des mines de Paris dont il est diplômé en 1947. Il est élève de Frédéric Joliot-Curie au Collège de France. En 1948, il est admis au CNRS comme chercheur dans le laboratoire de physique nucléaire du Collège de France, dirigé par Frédéric Joliot-Curie et il obtient son doctorat ès sciences en 1955. Maître de recherche au CNRS en 1959, il rejoint le CERN à Genève où il est resté comme physicien permanent de 1963 à 1989. C'est dans ce dernier laboratoire qu'il met au point la chambre proportionnelle multifils, un détecteur de particules qui lui vaut le prix Nobel de physique en 1992 et qui remplace rapidement les chambres à bulles en permettant un traitement informatique des données. Il prend soin de prendre des brevets. Il est titulaire de la chaire Joliot-Curie de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris pour un an en 1984, et professeur associé du laboratoire d'électricité de l'école depuis 1980. Il est élu Membre de l'Académie des sciences le 20 mai 1985. A partir de 1996, avec le soutien de l'Académie des sciences et de ses collègues Pierre Léna et Yves Quéré, il prend la tête d'un important mouvement de rénovation de l'enseignement des sciences à l'école primaire, La main à la pâte, qui touche aujourd'hui près d'une école sur trois en France et essaime dans le monde entier. Des collaborations internationales ont été signées pour étendre cette initiative à de nombreux pays dans le monde. Militant de l'énergie nucléaire, il a proposé en 2001 une nouvelle unité de mesure de la radioactivité, le DARI (Dose Annuelle due aux Radiations Internes), correspondant à environ 0,25 milli-Sievert. L'œuvre de Georges Charpak a été consacrée à la physique nucléaire, puis à la physique des particules de haute énergie, pour lesquelles les détecteurs qu'il a conçus se sont substitués universellement à ceux qui les avaient précédés. Il existe un collège Georges Charpak, à Goussainville,

dans le département du Val-d'Oise. Il a la particularité d'être au tout numérique.

1975 Union pour la sécurité



1975 Les dirigeants de 35 pays, réunis en sommet à Helsinki, promulguent une Charte pour la Coopération et la Sécurité en Europe :

- le respect des droits inhérents à la souveraineté;
- le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force;
- l'inviolabilité des frontières;
- l'intégrité territoriale des États;
- le règlement pacifique des différends;
- la non-intervention dans les affaires intérieures;
- le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- l'égalité des droits des peuples et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes;
- la coopération entre les États;
- l'exécution de bonne foi des obligations assumées conformément au droit international.

2004 La bêtise tue 208 personnes



2004 Un incendie détruit un supermarché de la banlieue d'Asuncion, Paraguay, tuant plus de 280 personnes. En plus de l'incendie lui-même, ce qui a été le catalyseur de tant de morts, c'est la stupidité du service de sécurité qui a fait immédiatement fermer toutes les issues pour éviter que les gens partent sans payer ! Les clients sont restés coincés et ont été asphyxiés alors que les pompiers ne pouvaient entrer pour éteindre le feu ravageur.

LE CARNET DU MIDI

(1920-1959) CHEIKH H'SSISSEN

Brillant interprète de chaâbi



De son vrai nom Ahcène Larbi Benameur, H'ssissen est né le 8 décembre 1920 au 15, rue Monthabor à la Casbah d'Alger. Il a marqué son époque par la finesse de son interprétation des grandes qacidas et s'est distingué par sa mémoire prodigieuse qui lui permettait de retenir un long poème après l'avoir lu une ou deux fois. Il l'apprend aussitôt, mais en y ajoutant la manière, sans avoir à consulter

ses manuscrits, à l'instar de tous les cheikhs de l'époque qui consignent leur répertoire sur de gros livres. Sa connaissance instinctive de la prosodie lui permettait de placer la note sensible là où elle devrait être et de donner à la mélodie toute sa souplesse et toute sa finesse. Comme tous les musiciens algériens, il apprit à jouer par lui-même, d'abord de la mandoline, ensuite de la guitare et du mandole, pour égayer les soirées des jeunes de son quartier. Son talent lui permit très vite de se joindre aux orchestres des plus grands maîtres. Auprès d'eux, il se familiarisera avec les modes classiques en usage dans le genre chaâbi, si bien que très vite, ayant appris à leur contact une multitude de poèmes, il se mit à composer lui-même. Quelques années avant la Révolution de 1954, il était à la tête de son propre orchestre et sa popularité s'étendait déjà au-delà de la ville d'Alger. Ses activités artistiques se doublaient d'activités politiques - il était le chantre du MTLD qui menait une activité de propagande sur toute l'étendue du territoire algérien - et cela jusqu'à la Bataille d'Alger où, se sentant menacé, il prit la décision de s'exiler. Il « monta » d'abord à Paris où il retrouva une grande partie de ses amis, réfugiés comme lui; c'est à cette époque que sa collaboration avec Missoum lui permit de renouveler le genre, rénovation à laquelle Missoum était très attaché : ils composèrent en commun un grand nombre d'œuvres. Il réalisa chez Pacific l'unique enregistrement commercial de sa carrière. C'est à cette époque aussi que, revenant aux sources, il composa, toujours dans le style «chaâbi», quelques oeuvres kabyles où il prêchait la morale et le retour aux préceptes de l'Islam. Pendant son séjour à Paris, au cours des nombreuses soirées qu'il donnait, accompagné seulement par un batteur et, tard dans la nuit, par tous les musiciens algériens qui venaient après leur propre travail se joindre à lui pour le plaisir, il réalisa au cabaret «Le Maroc», les enregistrements de la série des soirées avec H'ssissen. De Paris, il se rendit à Tunis où il fut incorporé dans la troupe du théâtre du FLN et participa aux différentes tournées dans les pays amis. Son état de santé déclina très vite et il mourut le 29 septembre 1959 à l'hôpital Saddikia, à Tunis, des suites d'une longue maladie. Son corps repose au cimetière El Djedjed.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

LES FORTIFICATIONS DE LA VILLE

Les bagnes

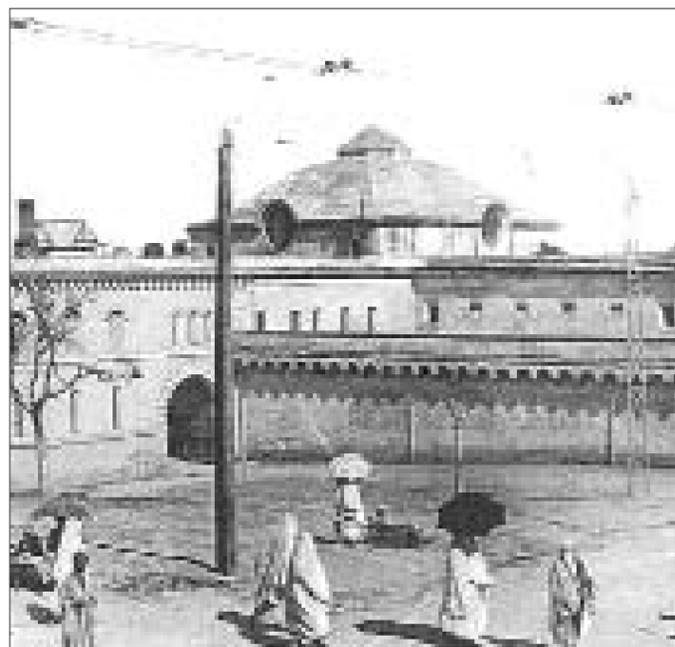
Sous la domination ottomane, Alger comptait deux juges, un pour les Hanéfites, hommes du gouvernement et de l'armée, et Turcs pour la plupart et le deuxième, pour les Malékites majoritaires dans toute l'Afrique du Nord. Plusieurs adjoints appelés «Oudoule» apportaient leur concours à chacun des deux juges.

Outre ces deux juges, il y avait une cour spéciale dite «Cour ash-shar'i» (de la shari'a), composée de ces deux derniers, du Mufti malékite et du Mufti hanéfite. Elle connaissait des calamités, des problèmes complexes et des litiges épineux, révisait et examinait les jugements des juges des Wakfs, et jouait pour ainsi dire, le rôle de la cour d'appel... Les soldats avaient leur propre tribunal réservé aux

seuls militaires et aux janissaires, et instauré après le rattachement de l'Etat d'Algérie à l'Empire ottoman. Il est naturel que les bagnes se soient multipliés avec la multiplication des captifs chrétiens dont le nombre augmentait d'année en année au point de dépasser, spécialement aux XVI^e et XVII^e siècles, celui des trente mille. Cependant, ces bagnes n'étaient pas destinés aux seuls captifs. En effet, nous trouvons d'autres bagnes pour les éléments de l'armée ottomane, les rebelles et les prostituées. Le statut des prisons change avec leurs genres, comme aussi avec la nature de leurs occupants. Il y avait plus de vingt bagnes dont certains relevaient du contrôle du Achji Bâchi. Les prostituées étaient gardées au bordel. Quant aux autres, elles étaient gardées

chez le cheikh de la cité. Les prostituées étaient traitées à l'instar des fonctionnaires du gouvernement et acquittaient leur impôt sur le commerce de leur corps avec les Youldachis. Les hommes étaient incarcérés dans la rue Barberousse. Les criminels et les auteurs des attentats étaient emprisonnés chez l'Agha, sous bonne garde. Les Turcs étaient incarcérés dans une prison civile et militaire, appelée Sirkaji (maison du vinaigre) par les gens, à cause de la présence d'un bâtiment renfermant un dépôt de vinaigre appartenant au Beylik. Durant l'occupation française, on a trouvé dans ce dépôt quelque 26858 litres de vinaigre. Cette prison s'appelait aussi «Dar du vinaigre», et s'élevait dans la rue Barberousse.

À suivre



Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Téliemly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara
Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjema, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.

El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Téliemly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Téliemly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche
◆ F4 Téliemly
Tél. : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Téliemly, côté Beaux Arts (refait)
◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél. : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Téliemly
◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Téliemly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-

hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.
Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Téliemly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Téliemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél. : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Téliemly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

◆ Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

◆ Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

◆ Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02x50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

◆ Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

◆ Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

◆ Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

◆ Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

◆ A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

◆ Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

◆ Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

◆ L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

◆ Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

◆ Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

◆ Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

◆ Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

◆ Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

◆ En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

◆ Boucheboub : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

◆ Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500euros

◆ Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

◆ Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

◆ Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

◆ A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

◆ Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS :

F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

F3, 85 m², 4^e étage, Refait à neuf Alger-Centre Reda-Houhou. Prix : 1.300 u/n

F3, 65 m², R-D-C Tixeraine cité 226-Log. Prix : 550 u/n

F3, 73 m², 6^e étage, Clausel Alger-Centre Accepte promesse de vente. Prix : 720 u/n

F3, 5^e étage, 54 m², vue sur mer Debih-Cherif. Prix : 650 u/n. Accept promesse de vente F3, immeuble Sonelgaz,

rue Khelifa-Boukhalfa R-C-D, 70 m² + acte, accepte promesse de vente, refait à neuf.

F4 aménagé en F5, 95 m², Refait à neuf. Pas-de-porte Zeralda, 1.000-Log. Prix : 700u.

F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

F3, 5^e étage, 70 m² (El Annassers). Prix 750 u

F3, 2^e étage 65 m² Birtouta, 2 façades. Accepte promesse de vente

F3, 65 m², 5^e étage, Said-Hamdine, reste 148 u, derrière AADL. Prix : 750 u

LOUE :

local (R-D-C +1) R-D-C 250 m²
1^{er} : 250 m² à Khelifa-Boukhalfa

Villa 300 m² (R+4) R-D-C (pour 10 voitures PRK) 1^{er} (F6 + S-D-B + Cuisine) 2^e (F7), 3^e (F7) + (4 Gdes terrasses).

F2 Am en F3, 46 m², très bien ensoleillé sans vis-à-vis + acte. Accepte promesse de vente à Bir Mourad Rais. Prix : 720 u/n

F3, 1^{er} étage, Tixeraine, 145 m². Prix 3,5 u

F2, R-C, Hydra, côté clinique Chiffa 50 m². Prix 3 u.

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa :

-Ag. Nasri vend villa à Draria en bdr. sur 1300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél. : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend carcasse lot yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M800 nég. Tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend plusieurs villas et carcasses dans différents endroits Tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains :

-Ag Nasri vend 1000 m² et 2600m² dans quartier très résidentiel à

Birkhadem tél. :21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend 650m² Dely Ibrahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection:

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou vous même, vous en recherchez. Alors n'hésitez pas à nous contacter. www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

Vends terrain à Meftah (400m²) au quartier Berkouka. Contacter le 0779.59.24.08

A l'occasion de la circonsion de Boulaouche Ali et Said, leur cousin Yazid Boulaouche leur souhaite un prompt rétablissement et une longue et heureuse vie.

CONDOLÉANCES

Réda Mehigueni, gérant du quotidien *Midi Libre*, la directrice de publication, la redactrice en chef ainsi que l'ensemble du personnel du journal, très affectés par le décès de l'oncle maternel de leur collègue et amie Kahina Hammoudi, présentent à cette dernière et à toute la famille du défunt leurs condoléances les plus attristées et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur profonde compassion.

Puisse Dieu Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et faire du Paradis son éternelle demeure.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Location

Couple, 1 enfant, cherche à louer un F3 ou niveau de villa sur Alger. Faire proposition au numéro suivant : 0770.32.44.66

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune fille licenciée en sciences économiques : option monnaie, finances, banque cherche emploi dans sté privée ou étatique. La contacter au :

05 51 87 25 85

Cherche un ou une garde-malade, de préférence retraité (es), résidant à Alger, pour s'occuper d'un monsieur, agé de 63 ans, atteint de la maladie d'Alzheimer. Les horaires de travail seront de 8 à 18 h, un jour sur deux, sauf les week-ends. Le travail consistera, exclusivement, à tenir compagnie au malade.

Lieu de travail : Bab El-Oued. Les personnes intéressées, doivent contacter le : 0771 27 35 27

Trente deux mille euros découverts dans une malle à El-Tarf

La contrebande à travers la frontière tunisienne connaît en ces derniers jours un regain d'activité. Trente-deux mille euros ont été saisis mardi dernier par les services des douanes des frontières. Cette importante somme d'argent a été découverte dans la malle d'une voiture particulière

conduite par un Tunisien qui voulait les introduire sur le territoire national. Elle était destinée à des opérations de contrebande qui se pratiquent au vu et au su de tout le monde sur la bande frontalière en particulier à Oum Teboul. Le mis en cause qui était à bord d'une 406 a été pré-

senté devant le procureur de la République le lendemain. Notons que c'est la quatrième prise d'euros depuis le mois de juin dernier. Elle ne sera pas la dernière nous disent nos interlocuteurs. Oum Teboul est une plaque tournante de la contrebande qui a pris des proportions inquiétantes.

Un mort par noyade à Ténès...

Jeudi soir, vers 15 h, les services de la Protection civile ont repêché le corps sans vie d'un jeune homme âgé de 22 ans au niveau de la plage surveillée du "Dattier", dans la commune de Sidi-Abderahmane. L'alerte a été donnée par des compagnons de la victime qui ont

signalé la noyade du jeune Meddah, originaire de la commune de Ouled-Fares dans la wilaya de Chlef. Le corps de la victime a été transféré vers la morgue de l'hôpital de Ténès. Notons, au passage, que c'est la troisième victime enregistrée depuis le début de la saison estivale.

...Et un autre à Médéa

Avant-hier, vers 13h, les éléments de la Protection civile de Ain-Boucif et de Benislmane ont repêché le corps sans vie d'un jeune homme, M. Lakhdar, âgé de 25 ans, au niveau d'un barrage de la localité de Chellalet-El-Adhaoura (Médéa). Il aura fallu trois heures de recherche pour repêcher le corps de la victime et l'acheminer vers l'Etablissement public hospitalier de Ain-Boucif pour autopsie. Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes de cette noyade.

Un jeune de 35 ans meurt en basculant du quai à El Kala...

S'étant endormi sur le quai, un jeune homme de 35 ans a basculé dans le vide. Conduit immédiatement par les pompiers, ce jeune homme a succombé à ses blessures au niveau du

seul hôpital de cette ville balnéaire El Kala. L'incident, selon des témoins oculaires, s'est produit aux environs de vingt-deux heures la nuit du mercredi à jeudi. Une

enquête de police a été immédiatement ouverte sur ordre du procureur afin de pouvoir déterminer les circonstances de ce décès qui a endeuillé une famille.

...Et cinq personnes sauvées d'une mort certaine

Plusieurs personnes ont été sauvées d'une mort certaine au niveau des plages de la ville balnéaire El Kala dans la wilaya d'El Tarf. Une wilaya qui compte quatorze plages sans compter les nombreuses criques. Ces personnes, en dépit des recommandations des sapeurs pompiers, se sont aventurées vers des sites interdits à la baignade. L'alerte à chaque fois est donnée par des parents. Ainsi donc,

les maîtres nageurs sont mis à rude épreuve bien que ces derniers aient pris les dispositions nécessaires pour sauver ces jeunes à la recherche de fraîcheur. Après les soins préliminaires effectués sur la grève, trois des noyés ont été évacués sur l'hôpital civil de la même ville et deux autres sur la polyclinique de Ben M'hidi. Notons que la vie de la victime ne présente aucun danger selon un avis médical.

Trois stagiaires décèdent dans l'incendie du centre de perfectionnement de Sonatrach (Arzew)

Trois personnes ont trouvé la mort dans l'incendie qui s'est déclaré avant-hier dans le bloc d'hébergement du centre de perfectionnement de Sonatrach à Arzew (wilaya d'Oran), selon le dernier bilan du groupe.

Sonatrach annonce dans un communiqué qu'après extinction de l'incendie qui s'était déclaré dans le bloc d'hébergement du Centre de perfectionnement de l'entreprise de Ain El Bya (Arzew) et après les fouilles effectuées sur les lieux affectés par l'incendie, le bilan définitif s'est alourdi à trois décès. "Une commission d'enquête a été installée sur place par le

haut management de Sonatrach", ajoute le communiqué. Deux des trois personnes décédées sont des stagiaires du centre, avait signalé Sonatrach dans un premier bilan. L'incendie, qui s'est déclaré aux environs de 4h50 dans le bloc d'hébergement réservé aux stagiaires, a été maîtrisé à 10h40 par les services d'intervention de la Protection civile et ceux de l'entreprise, avait souligné Sonatrach. Selon la compagnie nationale, l'incendie a occasionné la destruction du bloc d'hébergement. Une délégation de hauts responsables de Sonatrach devait se rendre sur les lieux du sinistre.

Oum Teboul : les "cambistes" de la station-service

De nombreux jeunes de la commune frontalière de Souarakh, dans la wilaya d'El Tarf, se sont improvisés "cambistes" et ont investi, cet été, un créneau visiblement porteur si l'on se réfère à leur mine réjouie en fin de journée.

Leur coin de prédilection est la station-service du village d'Oum Teboul, à quelques encablures de la frontière algéro-tunisienne, où ils offrent, à longueur de journée, leurs services sonnants et trébuchants aux voyageurs se rendant en Tunisie par la route.

Euros, dollars, dinars tunisiens ou algériens sont exhibés par liasses épaisses par ces jeunes gens qui se montrent particulièrement "incollables" sur tout ce qui a trait aux taux de change pratiqués partout ailleurs dans le pays. Sur le marché parallèle s'entend.

Coté en moyenne à sept (7) dinars algériens, le dinar tunisien demeure, de loin, la devise la plus demandée par les voyageurs qui se rendent de l'autre côté de la frontière pour quelques jours de vacances ou pour un séjour d'affaires.

Un jeune rouquin de 18 ans à peine, futé en diable, annonce cérémonieusement que le change effectué ici en dinars algériens "évite d'échanger des devises fortes en Tunisie même, et tout le monde gagne à au change !".

Le manque de loisirs, conjugué au chômage qui sévit encore dans cette région du pays, a fait que le métier de "cambiste" a suscité des vocations. L'on ne se soucie guère du caractère illicite de cette activité, et encore moins de ses effets pervers sur l'économie nationale. Le jeune rouquin revient à la charge pour assurer, le plus sérieusement du monde, que si ce métier a fait des émules du côté d'Oum Teboul, il ne procède d'aucune activité "mafieuse".

«Nous ne sommes à la solde de personne, car ce sont nos économies et notre débrouillardise qui nous permettent de nous frayer un chemin dans le monde hermétique et codifié des opérations de change», dit-il en assurant qu'il exprime là une opinion commune à tous ceux qui exercent ce "métier" lucratif.

Aujourd'hui, les "cambistes" d'Oum Teboul sont devenus, par la force des choses, "incontournables" pour beaucoup d'automobilistes, surtout les habitués, qui les connaissent, les appellent par leur prénom et leur font subtilement signe pour un petit rendez-vous au café mitoyen de la station-service où le "troc" se fait en toute discrétion. Ceci pour les sommes plus ou moins importantes.

Pour les menus échanges, les opérations se font généralement au grand jour, au vu et au su de tout le monde...

Il va sans dire que dans cette "jungle" des affaires juteuses mais non moins douteuses, les personnes qui s'adonnent à ce métier savent "jongler" avec les chiffres et les mots pour convaincre les pourvoyeurs de devises, d'un côté, et les clients, de l'autre.

Cette activité a même forgé des "stars" qui se sont enrichis en très peu de temps, après s'être imposés comme un passage obligé pour des citoyens (peu scrupuleux eux aussi ?) désireux d'acquiescer des devises pour un voyage d'agrément ou pour régler une affaire pressante de l'autre côté de la frontière.

Il se trouve même, affirme encore notre "rouquin futé", des dirigeants d'entreprises privées qui font appel aux cambistes d'Oum Teboul pour contourner la "rigidité" supposée des banques dans l'octroi de crédits devises permettant d'acquiescer de la matière première.

Voilà qui donne une idée de l'énorme flux de devises fortes dans cette région du pays et, partant, des dommages causés à l'économie nationale, ne serait-ce qu'au regard de l'important manque à gagner en matière fiscale.

Le jeune homme de 18 ans, lui qui a quitté les bancs de l'école à la 5e année primaire, ne s'en formalise pas outre mesure et glisse, tout aussi sérieusement: "et pourquoi ne légalise-t-on pas notre activité pour nous permettre d'ouvrir des bureaux de change?". Futé, le rouquin.



Leur coin de prédilection est la station-service du village d'Oum Teboul, à quelques encablures de la frontière algéro-tunisienne, où ils offrent, à longueur de journée, leurs services sonnants et trébuchants aux voyageurs se rendant en Tunisie par la route. Euros, dollars, dinars tunisiens ou algériens sont exhibés par liasses épaisses par ces jeunes gens qui se montrent particulièrement "incollables" sur tout ce qui a trait aux taux de change pratiqués partout ailleurs dans le pays. Sur le marché parallèle s'entend.



INSOLITE

Un parfum intoxicique 150 personnes

150 personnes ont été intoxiquées dans le centre d'appel d'une banque par un étrange parfum. 34 ont dû être hospitalisées.

Les pompiers ont pensé à une intoxication au monoxyde de carbone ou à d'autres vapeurs toxiques quand 150 personnes se sont plaintes de différents symptômes similaires dans le centre d'appel d'une banque. 34 personnes ont même été transportées à l'hôpital dont 12 en ambulance après s'être plaintes de vertiges et d'essoufflements. Le lieutenant Kent Worley de la brigade des pompiers explique que tout a commencé lorsque deux personnes se sont dites victimes de vertiges après que l'un de leur collègue a pulvérisé du parfum. Le produit s'est alors diffusé jusqu'à contaminer une partie du bâtiment. Les enquêteurs ne savent toujours pas quel type de parfum est à l'origine de l'intoxication.



Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 3h55	Fadjr : 3h58	Fadjr : 4h01	Fadjr : 4h06	Fadjr : 4h14	Fadjr : 4h29	Fadjr : 4h33	Fadjr : 4h39
Dohr : 12h36	Dohr : 12h39	Dohr : 12h40	Dohr : 12h47	Dohr : 12h55	Dohr : 13h06	Dohr : 13h09	Dohr : 13h12
Asr : 16h25	Asr : 16h28	Asr : 16h28	Asr : 16h35	Asr : 16h43	Asr : 16h53	Asr : 16h56	Asr : 16h58
Maghreb : 19h36	Maghreb : 19h39	Maghreb : 19h44	Maghreb : 19h47	Maghreb : 19h54	Maghreb : 20h05	Maghreb : 18h06	Maghreb : 18h08
Icha : 19h11	Icha : 21h14	Icha : 21h12	Icha : 21h21	Icha : 21h27	Icha : 21h37	Icha : 21h39	Icha : 21h39

PAR LA VOIX DE SON SECRÉTAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'Italie soutient l'autodétermination du peuple sahraoui

Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères italiennes, Enzo Scotty, a fait part de la volonté de l'Italie à encourager les deux parties en conflit, à savoir le Front Polisario et le Maroc, à engager «un dialogue franc et ouvert, sans conditions préalables», afin de réaliser un réel progrès pour la relance des négociations.

PAR SADEK BELHOCINE

Le gouvernement italien réaffirme sa position à l'égard de la question du Sahara Occidental. Par la voix de son secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Enzo Scotty, l'Italie plaide pour une solution au conflit au Sahara Occidental qui «garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a rapporté jeudi dernier, l'agence sahraouie SPS. Intervenant mercredi devant la Commission des relations extérieures du Parlement italien, Enzo Scotty a fait part de la volonté de l'Italie à encourager les deux parties en conflit, à savoir le Front Polisario et le Maroc, à engager «un dialogue franc et ouvert, sans conditions préalables», afin de réaliser un réel progrès pour la relance des négociations sous les auspices de l'ONU, a encore indiqué SPS.

Le second responsable de la diplomatie italienne a réaffirmé ce que le chef de la diplomatie italienne, Franco Frattini, a soutenu lors de sa visite en mai dernier à Rabat et à l'occasion d'autres réunions tenues avec les autorités marocaines et les représentants du Front Polisario, à savoir que l'Italie a toujours répété qu'«une solution juste et durable au différend sur le Sahara Occidental ne peut être trouvée



Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères italiennes, Enzo Scotty.

que dans l'espace du dialogue direct entre le Maroc et le Front Polisario, sous l'égide de l'Onu pour trouver une solution qui garantisse le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux dispositions des résolutions du Conseil de sécurité et de celles de l'Assemblée générale».

Le secrétaire d'Etat italien aux Affaires Etrangères, a expliqué, en réponse aux députés des partis démocratique et de la Ligue du Nord, que «l'Italie a toujours maintenu une position neutre et équilibrée à l'égard de la question du Sahara occidental».

Dans un autre contexte, le Conseil de la ville de Rome a adopté mercredi une motion de soutien au peuple sahraoui dans sa lutte de libération nationale, appelant l'ONU à mettre en œuvre ses résolutions tendant à décoloniser le Sahara Occidental et le gouvernement italien à reconnaître au Polisario son statut diplomatique en Italie. La motion, rapportée par la SPS, recom-

mande également à oeuvrer afin que le Maroc garantisse « le respect des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental ». Le respect des droits de l'Homme au Sahara Occidental par le Maroc constitue également une pré-occupation du Sénat américain.

La commission financière de ce dernier a appelé le secrétariat d'Etat américain à présenter un rapport sur le respect des droits de l'Homme par le Maroc au Sahara occidental, faisant du respect de ces droits, une condition à son soutien économique dans le budget de l'année prochaine.

La commission « demande au ministre des Affaires étrangères de lui présenter, dans un délai de 45 jours, après l'adoption du budget des opérations extérieures américaines pour l'année financière 2010, un rapport détaillé sur les démarches entreprises par le Maroc, durant les douze derniers mois, en matière des droits de l'Homme ».

S. B.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

3 ans de prison ferme pour un médecin

Pour le grief de violation des règles de déontologie et d'éthique, un médecin généraliste a été condamné, par le tribunal, à une peine de prison de 3 ans ferme assortie de 50.000 DA d'amende. Le mis en cause aurait délivré une ordonnance pour une malade, ordonnance qu'il aurait remise au fils de la patiente en l'absence de celle-ci. Le pot-aux-roses a été découvert après l'arrestation de deux jeunes toxicomanes, qui avaient en leur possession des boîtes de psychotropes prescrites pour la mère de l'un d'eux, sans qu'elle est été auscultée par le médecin. Ce dernier, lui, se déclare victime d'abus de confiance, il affirme qu'il a pour habitude de renouveler les ordonnances de ses patients, systématiquement, et à leur demande.

M. A.

OPÉRATION DE RATISSAGE À BOUMERDÈS

L'ANP détruit trois casemates

Des éléments de l'Armée nationale poursuivent leur opération de ratissage déclenchée, depuis une semaine dans les maquis de Timezrit, à l'extrême sud-est de Boumerdès et aux Issers. Cette opération s'est soldée, selon des sources dignes de foi, par la destruction de trois casemates, l'une de ces dernières servait d'atelier de fabrication de bombes artisanales. Des effets vestimentaires, des médicaments et des vivres ont été découverts sur les lieux. Les forces de l'ANP ont pilonné le fief de la phalange d'Al Ansar qui écume, depuis des années, les maquis de la région. L'opération ne s'est pas limitée aux maquis boisés de Timezrit, mais elle s'est étendue jusqu'aux maquis avoisinants, d'Ighoumrassen et de Ouanougha, relevant de la commune des Issers. Selon toujours nos sources, l'opération est toujours en cours et peut s'étaler dans le temps. Pour rappel, la région a connu, au mois de juin dernier, un attentat qui a coûté la vie à 10 personnes dont deux fonctionnaires de secteur éducatif.

T. O.

BOUIRA

23 foyers d'incendie enregistrés

PAR M. ALLOUACHE

Avec une superficie forestière de 112.250 hectares dont 39.011 hectares de maquis, la forêt de la wilaya de Bouira ne peut que constituer un patrimoine et une richesse qui méritent une attention particulière. Ainsi, si la saison d'été reste synonyme de repos et de détente pour bon nombre de citoyens, inversement, cette période de grandes chaleurs où les services de la météorologie de la wilaya de Bouira avaient enregistré des pics de température qui ont dépassé les 47°C, cette période représente pour les corps de la Protection civile et ceux de la Conservation des forêts notamment, les garde champêtre un moment à «forêt grossissement» et a pour cause de veiller à la sécurité des citoyens et à la préservation des biens, surtout le patrimoine forestier. A

cet effet, Aliane Djaafar chef de service au niveau de la Conservation des forêts, de la wilaya de Bouira, a animé au siège de la conservation, un point de presse, et dressé un bilan lié aux activités de ses services. Dans ce tour d'horizon à langage chiffré il nous apprend, en collaboration avec les services de la protection civile, que leurs brigades d'intervention ont enregistré plus de 123 foyers d'incendie répartis à travers l'espace wilayale sur lesquels les brigades ont effectué plus de 28 opérations d'intervention, et où le feu a détruit plus de 25 hectares de forêt, 35 hectares de maquis est 72 hectares de broussailles. S'agissant de végétaux destinés aux récoltes, les brigades d'intervention ont vu le feu venir à bout de 03 hectares de blé, 730 bottes de foin partir en fumée et plus de 1.881 arbres fruitiers réduits en cendres.

M. A.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com